BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME C - Année 1973

1re LIVRAISON

PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier

IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette, 19

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Pierre AUBLANT, Noël BECQUART, Robert COQ, André DELMAS, Léon GUTHMANN, Jean LASSAIGNE, René MALIGNE, Mme Marthe MARSAC, MM. Jean MAUBOURGUET, Guy PONCEAU, Mmes Monique PONCEAU, Alberte SADOUILLET-PERRIN, MM. Marcel SECONDAT, Jean SECRET et Michel SOUBEYRAN.

BUREAU

Président: M. SECRET.

Vice-présidents: MM. LASSAIGNE et COQ.

Secrétaire général: M. BECQUART.

Secrétaires adjoints-bibliothécaires : Mmes PONCEAU et MARSAC.

Trésorier: M. AUBLANT.

Trésorier adjoint: M. GUTHMANN.

Commission de publication

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. LASSAIGNE, MAUBOURGUET et SECONDAT.

Commission des finances

M. LE PRÉSIDENT, MM. GUTHMANN et LASSAIGNE.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 4 JANVIER 1973

Présidence de M. Jean Secret, Président.

Présents: 21. — Excusés: 4.

Le *quorum* statutaire n'étant pas atteint, l'assemblée générale fixée à ce jour est reportée au jeudi 1er février.

M. le Président exprime ses souhaits de nouvel an aux membres présents et absents, ainsi qu'à leurs familles. Il remercie, pour les vœux qu'ils nous ont adressés, MM. et Mmes Battut, Hubert Freyssingeas, Gendry, Edmond Gontier, Lusignan et Soustre, ainsi que MM. Jean-Paul Durieux, Georges Fraignlaud, Paul Maunat, Marcel Secondat et Paul Vergnaud.

FELICITATIONS. — Mlle Eve Marqueyssat, doyenne de notre compagnie et bientôt centenaire, que M. Secret et Mme Marsac sont allés visiter de la part du Bureau, en lui apportant des friandises.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Henri Deffarges, *L'histoire du foie gras. La truffe et son mystère à travers les âges* (Thiviers, Virmouneix, 1973) ; hommage de l'auteur. Cet excellent ouvrage, préfacé par M. Secret, est la seconde édition revue et augmentée du volume publié en 1953 par notre distingué collègue.

Michel Golfier, *Troubles à Javerlhac en 1792*, extr. du t. XCIX de notre « Bulletin », 1972; offert par l'auteur.

Deux photographies faites par M. Golfier, représentant une épée et un poignard trouvés dans le lit de la Dordogne (voir le *Bulletin* de 1972, p. 241) ; don de M. Golfier.

Les cahiers des Dix, n° 36 (Québec, Impr. du Bien public, 1971); volume offert par M. l'abbé Armand Yon.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Un seul article est à signaler parmi les périodiques reçus : celui de M. Bernard Montouroy, *Horlogers du temps passé*, paru dans la *Revue historique et archéologique du Libournais*, t. XL, n° 146 (1972) et où il est fait mention de différents noms d'horlogers du Périgord au XIXe siècle, particulièrement à Mussidan et la Roche-Chalais.

COMMUNICATIONS. — M. Jean Secret a appris que le château de Commarque venait d'être racheté par M. de Commarque, ce qui laisse espérer que cette ruine grandiose pourra être prochainement sauvée. Il rend compte, d'autre part, du beau livre de M. Jacques Gardelles, *Les châteaux du Moyen Age dans la France du Sud-Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327* (Paris, Bibliothèque de la Société française d'archéologie) : l'auteur cite 28 châteaux du Périgord, mais en omet quelques-uns, sans doute en raison de l'imprécision des limites politiques de la Gascogne; en outre, il

évoque peut-être un peu hardiment une architecture militaire « anglo-savoyarde » dont l'influence se serait exercée dans les fiefs français des Plantagenet.

M. le Président a rédigé pour nos *Varia* une note sur un portrait de Montaigne peint par Etienne Martellange, en 1586; cette toile est signalée par M. Jean Boyer dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1972.

M. Secret fait circuler différentes photographies représentant une grille en fer forgé provenant de l'ancienne forge de Saint-Front-la-Rivière et un Christ en ivoire conservé à Saint-Front de Périgueux, dans la salle capitulaire. Il a relevé sur une pierre de remploi (dimensions 40 × 25 cm), sur une maison de Montignac sise rue Lafitte, rive droite de la Vézère en amont du pont, un fragment de sonnet gravé qui peut être daté du XVIIe siècle; le texte de cette inscription est le suivant :

SVR LE TREPAS DE V...
DAMOISELLE IZABEAV DE CVSSA..
SONNET
MORTE MON IZABEAV DONT LA MORT SI...
FAIT L'OBJET PREMIER DE MES CVISANS...
J'AY PERDV LE TRESOR QVE RECOVVRER NE PVIS
DV LEVANT AV COVCHANT... AV SOI...
O MORT TV M'AS RAVI CE MIEN DOVBLE M...
QVI ME FAISAIT MARCHER PLVS...

M. Becquart a noté dans les *Cahiers d'études postales et numismatiques*, n°s 11 à 14 (1968-1971), une série d'articles de M. Jean Brissaud sur la poste en Périgord, qui apportent pour des points de détail de précieux compléments à l'ouvrage de notre ancien Président, le regretté Dr Lafon.

Périgord actualités-Moun Païs publie au n° 604 du 30 décembre 1972 un texte de M. Secret sur les ex-voto et tableaux d'église ; on note aussi dans le *Canard enchaîné* du 27 décembre un article dont le titre se passe de commentaires : « Préhistoire de rire, la *grotte* de Lascaux ».

Le Secrétaire général a pris connaissance de deux livres récents. L'un, dû à Olivier Naudeau, a pour sujet *La pensée de Montaigne et la composition des Essais* (Genève, Droz, 1972, Travaux d'Humanisme et Renaissance, n° CXXV) : l'auteur passe en revue la méthode de Montaigne et son attitude en face des historiens et des philosophes de diverses tendances. Il démontre parfaitement comment le rédacteur des « Essais » a réussi à faire continuellement la synthèse de l'humanité tout en affirmant sans crainte son moi particulier. Le second ouvrage dont rend compte M. Becquart est un mémoire universitaire soutenu à Bordeaux - III en 1972, *La culture du tabac en Dordogne, 1858-1971*, par M. Philippe Hitier. Cet excellent travail évoque l'évolution et la localisation de la culture du tabac puis traite des problèmes humains et du syndicalisme.

M. René Larivière a découvert dans les papiers Noujarède, chez M. de La Bardonnie, un carnet de bons de pain pour les prisonniers de guerre de Vélines (ans V et VI): ces prisonniers étaient probablement des « Kaiserlicks » d'origine slave.

M. Jean Escot nous a fait parvenir une etude sur les abandons d'enfants à Hautefort dans la première moitié du XIXe siècle. Il examine successivement, d'après les registres de l'Hospice, les marques et billets qui accompagnaient les enfants et donne d'intéressants éléments statistiques sur ce phénomène sociologique.

Mme Gendry s'est penchée sur la carrière de Joseph de Mourcin (1784-1856), homme passionné d'archéologie qui contribua à la préparation des « Antiquités de Vésone » mais ne sut pas tirer parti de ses dons par excès d'originalité. Cet excellent mémoire sera publié dans notre *Bulletin*.

M. Becquart soulève la question du cœur de Montaigne, qui serait conservé dans l'église de Saint-Michel-de-Montaigne. M. Secret pense qu'il doit être dans le chœur

de l'édifice, près de l'arc triomphal, et précise que des fouilles vont être faites prochainement pour tenter de le retrouver.

M. Bouriel a retrouvé dans un vieux livre une carte géographique de la France du XIXe siècle qui lui a paru bien fantaisiste : la commune du Fleix, en particulier, y est placée sur la Dronne en amont de Coutras. Notre collègue montre d'autre part divers daguerréotypes représentant des républicains célèbres.

ADMISSION. — M. Pierre de MONTARD, 7, la Theuillerie, Ris-Orangis (Essonne) ; présenté par M. Becquart et Mme Marsac ;

est élu membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général, N. BECQUART.

Le Président, J. SECRET.

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 1er FEVRIER 1973

Présidence de M. Jean Secret, Président.

Présents : 33. — Excusés : 4.

NECROLOGIE. — Mme Germaine Marchat.

FELICITATIONS. — M. Marcel Marcelot, gagnant du prix de 3.000 F au superbanco de « France-Inter ».

VŒUX. — Des remerciements sont adressés, pour les vœux qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir, à Mmes Soudois de Bord, Souillac et Viala-Sacreste, à Mlles Odette Barnier et Simone Delage ainsi qu'à MM. le R.P. Bergounioux, Roger Bidanchon, André Bugeaud, Pierre Dumoulin de la Plante, le marquis Alain de Fayolle, Jacques Fonfroide de Lafon, Jean-Louis Galet, Joseph Giraudel, le Dr Lambert, Marcel Ménesplier, Philippe Prot, Yves de Tessières de Blanzac et Maurice Vidal. M. le Président se réjouit d'autre part du retour parmi nous de M. Guy Ponceau, dont la santé s'est améliorée et qui va pouvoir de nouveau consacrer ses loisirs à l'archéologie.

REMERCIEMENTS. — M. Dominique de Chantérac, M. et Mme Gérard Thirion, Mme Pierre Triomphe.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Joseph Lajugie, *Bordeaux au XXe siècle* (Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1972, 7e volume de l' « Histoire de Bordeaux ») ; envoi de la Fédération.

Quatre coupures de presse offertes par M. Jean-Paul Durieux : *Les plus anciennes gravures sur os* par Y.R. (extr. du « Monde » du 27 décembre 1972) ; *Un « Lascaux bis » pour le public* (extr. du « Républicain lorrain » du 12 janvier 1973) ; *Talleyrand abandonnait le navire quand il était sûr de son naufrage* (extr. de « Télérama », n° 1180 du 26 août 1972) ; *Guizot et Talleyrand* (extr. du « Monde » du 3 décembre 1972).

Michel Soubeyran, *Le peintre Jacques-Emile Lafon (1817-1886)*, extr. de notre « Bulletin », t. XCIX, 1972 ; hommage de l'auteur.

Amicale des anciennes élèves du Lycée d'Etat Laure-Gatet de Périgueux, bulletin n° 7, 1972 ; don de Mme Fellonneau.

Alain Roussot, *Instruments perforés de la Dordogne*, extr. de notre « Bulletin »,

t. XCIX, 1972 ; *La lampara decorada de La Mouthe (Dordona)*, extr. de « Ampurias », t. 31-32, 1969-70 ; ces deux tirés à part offerts par l'auteur.

L'Essor sarladais, n° 19 du 26 janvier 1973, où il est rendu compte d'un vol de quatre statues dans l'église de Carsac ; envoi de M. le Général Beaurpère, qui joint au même courrier les statuts de la Société des amis de Sarlat et du Périgord noir.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Deux articles sont à retenir parmi les périodiques reçus : dans le n° 55 de *Vieilles maisons françaises*, janvier 1973, le compte rendu d'une promenade aux marches du Limousin et du Périgord ; dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, C.R.S.M., t. 69 (1972), n° 9, une étude par M.-C. Cauvin et G. Martial du gisement de Traly, rive gauche de la Dordogne, entre Mauzac et Trémolat. Ce site - habitat a révélé des fragments de céramique que l'on peut dater du Bronze ancien.

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER. — M. Pierre Aublant donne lecture de son compte de gestion pour l'exercice écoulé, document qui fait apparaître, comme à l'accoutumée, une situation financière parfaitement saine. M. le Président exprime à notre dévoué Trésorier les félicitations et les remerciements de la Société ; il propose à l'assemblée de lui donner le traditionnel *quitus*, ce qui est aussitôt fait à mains levées.

RELEVEMENT DES COTISATIONS. — Sur proposition du Bureau, il est décidé à l'unanimité des présents de majorer comme suit les tarifs des cotisations :

Titulaires (France et outre-mer) : 20 F ; (étranger) : 23 F.

Abonnés (particuliers) : 23 F ; (collectivités) : 28 F.

COMMUNICATIONS. — M. Pierre Gazel a relevé dans le catalogue de G. Morssen, marchand d'autographes à Paris, la mise en vente d'une intéressante lettre de Léon Bloy datée du 2 avril 1902 (n° 224, prix 290 F).

En complément à l'article publié par M. Secret dans notre *Bulletin* de 1972, p. 311, M. Aublant précise que l'ouvrage étudié par notre Président, « De l'accord et union des subiects du Roy... » (Paris, 1583), avait déjà été signalé par M. Gazel à la séance du 5 octobre 1967 (voir le *Bulletin* de 1967, p. 204).

M. Secret présente le dernier catalogue de la librairie de Sèze, qui propose un certain nombre de documents d'intérêt périgourdin : des plans de l'architecte Planckaert pour la construction de la Bibliothèque et du Musée de Périgueux, un dossier sur le domaine de Chabans à Saint-Léon-sur-Vézère et différents ouvrages plus ou moins rares.

La revue *Zodiaque*, n° 95 de janvier 1973, a été dépouillée par M. le Président qui y a noté un texte fort bien illustré sur la restauration de l'église de Reilhac, à Champniers-Reilhac. M. Secret a correspondu d'autre part avec M. Robert Merceron à propos des armoiries de l'église de Sourzac (voir le *Bulletin* de 1972, p. 172). M. Merceron, étudiant des armoiries analogues en l'église de Saint-Angel (Corrèze), s'est penché de près sur cette question fort délicate et a pu établir que le blason contesté était celui de Charles de Maréjoux, qui fut prieur de Sourzac puis de Saint-Angel au XVe siècle. On trouvera les détails de cette démonstration dans un article de M. et Mme Merceron paru en 1972 dans le *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*.

M. Secret rend compte des fouilles qui ont eu lieu les 24 et 25 janvier sur l'emplacement de la chapelle de l'ancien hôpital Sainte-Marthe à Périgueux, afin de retrouver une éventuelle chambre funéraire qui aurait pu contenir les restes de deux religieuses mortes en odeur de sainteté, Anne de Mèredieu et Anne de Froidefond, décédées respectivement en 1690 et 1716. L'opération a été décevante, elle a abouti à la découverte d'un puits aux murs appareillés qui fut comblé au XVIIe siècle. Des ossements épars ont été recueillis, extrêmement fragiles en raison de l'humidité considérable du terrain.

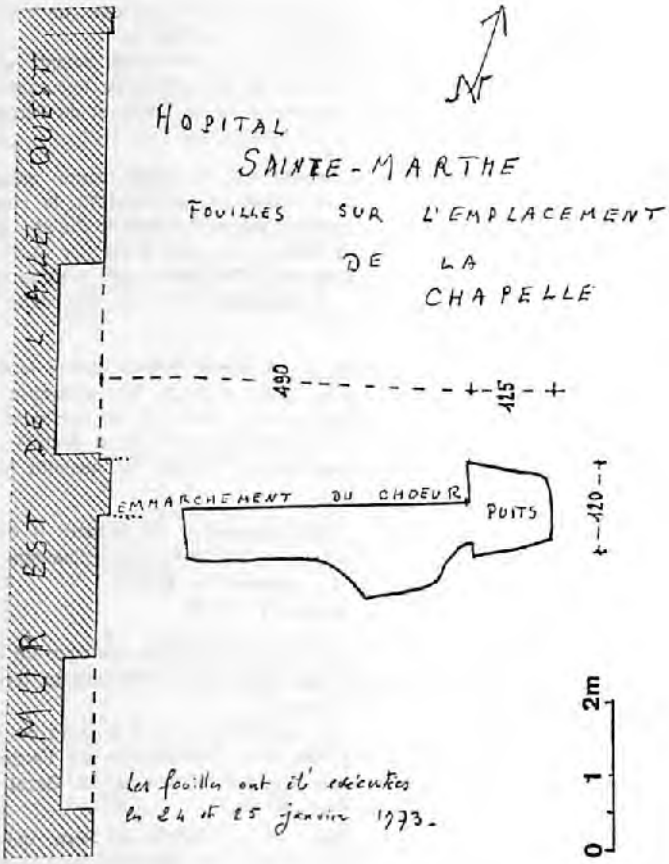

M. le Président donne la description des vestiges de la gentilhommière du Teyrol, à Sencenac-et-Puy-de-Fourches. Il subsiste deux ailes à angle droit où l'on remarque des traces d'un escalier en vis, des trous de tir et une chapelle carrée qui sert aujourd'hui d'étable. Des linteaux de portes sont ornés d'armoiries fantaisistes qui ne peuvent être celles des Charon de Sencenac, anciens propriétaires de la demeure.

Une exposition Léo Drouyn, signale encore M. Secret, vient de s'ouvrir aux Archives municipales de Bordeaux. Le catalogue fait état d'une vue générale de Périgueux, avec des personnages dessinés par Jules de Verneilh.

M. le Président fait circuler différentes photographies, qui représentent les statues volées de l'église de Carsac en Sarladais et l'état actuel du château d'Hautefort en cours de restauration.

Le Secrétaire général a noté dans le bulletin n° 112 de Théodore Tausky la mise en vente d'un livre de raison de la famille Morras, de Périgueux, 1622-1828 (n° 81, prix 480 F). Il signale d'autre part un article de M. Froidevaux sur le château de Neuvic, paru dans *Les Monuments historiques de la France*, numéros 3-4, 1972.

M. Becquart a rédigé pour nos *Varia*, comme il le fait chaque année, l'état des accroissements des Archives de la Dordogne en 1972. M. Ponceau, de son côté, a

relevé le plan et les dimensions d'une sorte de cave-cluseau à Terrasson, où l'on accède par un puits rectangulaire et qui est historiquement connue.

Enfin M. Secondat entretient l'assemblée, avec force détails extrêmement précis, de trois éditions successives du *Moulin du Frau* (1891, 1895 et 1905) : notre collègue a noté de nombreuses variations dans le texte d'Eugène Le Roy, en remarquant surtout l'élimination progressive des éléments en occitan.

ELECTIONS. — Il est procédé aux élections statutaires pour le renouvellement du Conseil d'administration, cette formalité n'ayant pu être accomplie à la séance de janvier. M. le Général Beaurpère, assisté de M. Bardy et de Mme Fellonneau, préside au dépouillement des bulletins de vote et proclame les résultats. Ont obtenu, sur 33 votants : MM. Aublant, Becquart et Secret, chacun 32 suffrages ; les 12 autres membres du Conseil sortant, chacun 33 suffrages.

M. Jean Secret reprend sa place au bureau et remercie l'assemblée du témoignage de confiance qu'elle vient de donner cette fois encore à ses membres déjà conseillers.

ADMISSIONS. — M. Jacques DUSOLIER, Papalis, Ribérac ; présenté par MM. Bardy et Lebrette ;

Mlle Eliette CORDELIER, 12, rue Sainte-Ursule, Périgueux ; présentée par MM. Aublant et Secret ;

M. le Dr André GAZEL, 9, rue Jules-Ferry, Pont-Audemer (Eure) ; présenté par MM. Aublant et Pierre Gazel ;

M. Jean TERZIBACHIAN, la Coustarelle, Sainte-Foy-de-Longas ; présenté par MM. Arnoult et Aublant ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général, — *Le Président,*

N. BECQUART. — J. SECRET.

Les membres du Conseil d'administration réélus se sont réunis à l'issue de la séance et ont décidé de continuer dans leurs fonctions les membres du Bureau en exercice. La commission de publication et la commission des finances gardent la même composition.

SEANCE DU JEUDI 1er MARS 1973

Présidence de M. Jean Secret, Président.

Présents : 31. — Excusés : 2.

NECROLOGIE. — M. le Dr Félix Gadaud.

FELICITATIONS. — M. Charles de Montmirail, chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

REMERCIEMENTS. — Mlle Eliette Cordelier, M. Jacques Dusolier.

ENTRÉES D'OUVRAGES. — Georgette Baert Sanders, *Des noms de lieux en Périgord (esquisse d'étude linguistique)* (s.l., 1971): mémoire ronéoté offert par l'auteur.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans le *Bulletin de la Société des amis de*

Montaigne, n° 3-4 (1972), des textes de M. Louis Hippeau, « La notion de fausse vertu chez Montaigne », et de M. Marcel Françon, « Montaigne et l'édit de janvier (1562) ».

Le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XCIX (1972), propose une étude de Dom Jean Becquet sur les chanoines réguliers de Lesterps, Bénévent et Aureil. Parmi les dépendances de Lesterps figurent Auriac-de-Périgord et Nantheuil-de-Thiviers, alors que la chapelle du château d'Hautefort et l'église paroissiale de Saint-Aignan relevaient d'Aureil au XII° siècle.

COMMUNICATIONS. — M. Secret évoque les travaux de restauration en cours à l'église de la Cité, il se demande si l'on découvrira des chambres de défense dans la vieille coupole, comme on l'a fait du côté Nord.

M. le Président décrit une vervelle et un sceau appartenant au château-musée de Monbazillac. La vervelle est en bronze et découpée en forme d'écu gothique, elle mesure 50 × 40 mm et pèse 35 gr. Le blason dont elle est frappée pourrait être celui des Pompadour, et la pièce paraît dater du XIV° siècle. Quant au sceau, très usé, il pèse 10 gr et semble dater du XIII° : au centre est figuré en creux un agneau crucifère, la tête à droite se retournant vers la gauche, la hasta de la croix munie d'une oriflamme; l'inscription au pourtour est illisible, sauf le mot SIGILLVM. Ce sceau en bronze est naviforme et mesure 37 mm de longueur.

M. Secret signale la parution, aux éditions Tardy, d'un monumental ouvrage en trois forts volumes par A. Lesur de Tardy, *Poteries et faïences françaises*. Ce travail fournit de nombreuses notices sur les ateliers du Périgord, les deux plus importantes sont consacrées à Bergerac et à Thiviers, cette dernière rédigée par notre collègue, M. Cruège.

M. Becquart a relevé dans le catalogue 217 du cabinet Saint-Hélion, divers documents offerts aux collectionneurs : un dossier sur l'Algérie avec une lettre signée de Bugeaud (n° 5 906, prix 150 F) ; une photographie du député de Belleyme (n° 5 925, 50 F) ; un portrait de François de La Mothe Le Vayer gravé par Cook (n° 6 026, 60 F); un billet non daté de Bugeaud au président de la Chambre des Pairs (n° 6 265, 60 F).

M. Secret montre des photographies de la démolition de l'ancien hôpital Sainte-Marthe à Périgueux et décrit une maison, probablement canoniale, qui se trouvait adossée au Thouin et devait s'appuyer contre un second rempart, le premier étant au bord de la rivière.

M. le Président commente différentes acquisitions qu'il vient de faire pour le musée de Monbazillac : lampes gallo-romaines et bronzes provenant des fouilles de Lamonzie-Saint-Martin en 1834, haches et pointes de lance données par la famille Poumeau.

M. Guy Ponceau décrit les vestiges de l'église désaffectée de Couze, qui a longtemps servi de dépôt de chiffons et vient d'être nettoyée par la Société Michaud-Prat. Les chapiteaux sont polygonaux et s'ornent de motifs géométriques, on remarque aussi une Eve et un Adam de style très primitif.

M. René Rougier, inspecteur régional des Sites, présente en compagnie de M. Beauchamps, architecte des Bâtiments de France, les plans du secteur sauvegardé de Périgueux. Il fait un exposé très instructif sur la législation en cette matière et évoque les moyens de financement utilisés pour l'amélioration des immeubles.

ADMISSION. — M. POUYADOU, Lycée des Sables-d'Olonne (Vendée) : présenté par MM. Roger Claverie et Secret ;

est élu membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

La Secrétaire de séance, — *Le Président,*

M. MARSAC. — J. SECRET.

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER

EXERCICE 1972

Mes chers Collègues,

Les comptes de l'exercice 1972 se présentent favorablement, puisqu'ils font apparaître, comme vous le verrez tout à l'heure, un excédent, de bonne importance, des recettes sur les dépenses.

Malgré la hausse des coûts d'impression et des frais annexes que je vous avais signalés dans mon précédent compte rendu, le coût du **Bulletin** a pu être couvert — sans beaucoup plus —, en 1972, par les cotisations et les abonnements. Mais, comme il était malheureusement prévisible, nous devons faire face à une nouvelle augmentation de 10 % environ. Elle a pris effet à compter de la 4e livraison de 1972. Votre Conseil d'Administration a donc été conduit, par souci de bonne gestion, à envisager une augmentation de même ordre de la cotisation. Celle-ci passerait de 18 F en 1971 et 1972 à 20 F en 1973. Votre Assemblée générale aura à se prononcer sur cette proposition. Nous ne doutons pas qu'elle recueille un avis favorable. Bien entendu, les abonnements seront augmentés dans une semblable proportion.

Par suite de détériorations survenues à l'ancien système de chauffage — en vérité bien désuet — de notre salle des séances, nous avons été amenés à faire procéder à une nouvelle installation par radiateurs à gaz. Mise en service lors de l'avant-dernière séance, elle paraît être une solution satisfaisante du problème et justifie son coût forcément élevé.

Je crois devoir rappeler que le prix du concours « Château de Rastignac », organisé en 1971 par les soins de notre Société, sur la suggestion d'un citoyen américain, le Dr Leslie E. Acsay, de New-York, pour récompenser le chercheur qui découvrirait le nom de l'architecte bâtisseur du château de Rastignac, a été décerné, au début de cette année, au seul travail, digne de ce nom — et parfaitement documenté — parmi les 38 réponses reçues: celui de M. Becquart, notre Secrétaire général. Tout le monde a pu prendre connaissance de ce travail, publié dans la 1re livraison du **Bulletin** de la présente année. Ce prix avait pu être porté à 1.000 francs d'abord grâce à la générosité du fondateur, puis à celle de l'Office départemental de Tourisme de la Dordogne qui a parfait la somme. Qu'ils reçoivent de nouveau, tous deux, nos vifs remerciements. Le prix a été remis au bénéficiaire, au cours de la séance mensuelle du 2 mars 1972, par M. Pierre Béziau, préfet de la Dordogne, qui avait bien voulu l'honorer de sa présence et qui nous a donné un nouveau témoignage de l'intérêt qu'il portait à nos activités, en devenant membre titulaire de notre compagnie.

J'adresse les remerciements de la Société à tous ceux de nos membres qui nous restent fidèles et à ceux, dont certains ont demandé l'anonymat, qui ont bien voulu faire des dons ou majorer leur cotisation en faveur de notre trésorerie. Ils ont d'ailleurs été remerciés individuellement.

Le tome XCIX (1972) du **Bulletin**, qui tire à 1.000 exemplaires, forme un volume sensiblement de même importance que les annés précédentes, 320

pages. Sa variété a de quoi satisfaire la majorité de ses lecteurs, dont beaucoup aiment nous témoigner l'intérêt qu'ils y prennent. Nous échangeons notre **Bulletin** avec 59 sociétés savantes. Vingt-deux universités, sociétés ou organismes étrangers sont abonnés ou échangent leur bulletin avec le nôtre.

Le nombre de nos membres, malgré quelques défections qui ne présentent aucun caractère anormal — parmi les nouveaux admis il se trouve quelques éphémères — est sensiblement stable avec une légère tendance à l'augmentation. Vous avez admis en 1972, 43 nouveaux membres et nous avons enregistré 8 nouveaux abonnements.

Mais nous avons eu à déplorer le décès de 16 de nos collègues, dont nous rappellerons les noms à votre souvenir. Ce sont : Mme Bulteau, Châteauraynaud-Besse, Godon-Vasnier, Marchat et Millet; MM. Bernicot, Jean Bitard, Ceresa, le Père Félix Contassot, le commandant Duroux, Pierre Fougerouse, le comte de La Borie de Labatut, l'abbé René Pécouyoul, le comte de Vassal-Sineuil, Paul Viala, le colonel Waroux.

Voici maintenant les comptes de l'exercice 1972 que je soumets à votre approbation :

RECETTES :

Membres titulaires 718			13.183
Abonnements 78			1.767,20
Soit 796 membres pour un total encaissé de			14.950,20
Encaissement de 23 cotisations et abonnements 1971, en retard			449
Droits de diplôme			210
Dons et subventions :			1.997,30
— Subvention du Conseil général de la Dordogne		500	
— Subvention du Ministère des Affaires culturelles		300	
— Complément du prix « Château de Rastignac », offert par l'Office départemental de Tourisme de la Dordogne		350	
— Majorations de cotisations et dons de nos membres		847,30	
Ventes de bulletins et d'ouvrages			3.583,50
Intérêts et arrérages :			2.694,11
— Intérêts Caisse d'Epargne		1.837,31	
— Intérêts de Bons du Trésor		200	
— Arrérages du portefeuille Fonds d'Etat		656,80	
Loyers des immeubles			10.509,69
Excursions :			2.190
— 11 juin 1972 (64 participants)		1.895	
— 10 septembre 1972 (35 participants)		295	
Divers :			77,95

— Chèque Dr Acsay pour photocopie des réponses au concours « Château de Rastignac »	66,15	
— Menues recettes diverses	11,80	
Total des recettes		36.661,75

DEPENSES :

Bulletin tome XCIX (1972)		13.188,05
— Impression	11.557	
— Clichés	874,10	
— Distribution	756,95	
Impression des « Souvenirs du préfet Albert de Calvimont »		1.995
Abonnements et cotisations de la Société		245
Frais de poste et envois de colis postaux		242,70
Frais de rappel pour cotisations et abonnements en retard		123,90
Frais et fournitures de bureau		1.562,09
Frais de gestion des immeubles		9.813,48
— Impôts et taxes	3.052,87	
— Assurances	254,60	
— Eclairage	12,73	
— Eaux	598,30	
— Réparations et entretien	2.270,80	
— Travaux neufs : installation du chauffage par le gaz dans la salle des séances	3.624,18	
Excursions :		1.614
— 11 juin 1972	1.404	
— 10 septembre 1972	210	
Remise du prix du concours « Château de Rastignac »		1.000
Dépenses diverses		140,50
Total des dépenses		29.924,72

RECAPITULATION

— Total des Recettes de l'exercice 1972	36.661,75
— Total des Dépenses de l'exercice 1972	29.924,72
Excédent des Recettes de l'exercice	6.737,03

ACTIF NET DE LA SOCIETE
AU 31 DECEMBRE 1972

Disponible :

— Espèces en Caisse	547,19
— Solde du Compte-Courant Postal Limoges 281-70	1.937,75

— Solde du Compte Chèques N° 21.954 à la B.N.P., à Périgueux		1.728,57
— Solde du Livret N° 53.091 à la Caisse d'Epargne de Périgueux		40.210,96
Total		44.424,47
A déduire :		
— Encaissement en 1972 de recettes concernant l'exercice 1973	2.036,10	
— Solde des dépenses de l'exercice 1972 passées en écritures en 1973	7.251,38	9.287,48
Disponible net, toutes dettes payées		35.136,99
Réalisable :		
— Bons du Trésor à 5 ans, domiciliés à la Trésorerie Générale, à Périgueux		4.000
Echéance du 10 février 1976, série BSD 3 1968 N° 36.195.117	500	
Echéance du 10 mars 1976, série BSD 3 1968 N° 36.195.120	500	
Echéance du 10 mai 1976, série BSD 2 1970 N° 39.946.285	1.000	
Echéance du 14 avril 1977, série BSD 2 1971 N° 40.739.900	1.000	
Echéance du 30 juin 1977, série BSD 2 1972 N° 41.034.068	1.000	
Immobilisé :		
Immeubles de la Société (pour leur valeur d'achat) :		4.456,04
— 18, rue du Plantier	2.200	
— 16, rue du Plantier	2.256,04	
Total de l'Actif net		43.595,03
Pour ordre :		
Portefeuille Fonds d'Etat (pour sa valeur nominale)		
— inaliénable suivant dispositions testamentaires du Professeur Testut, donateur :		
— 265 F de Rente 5 % perpétuelle. Nominative, en 2 certificats		5.300
— 295 F 80 de Rente 3 % 1945-54 amortissable. Nominative, en 3 certificats		9.860
— 4 obligations de 400 F Emprunt National d'Equipement 6 % 1967, série B N°s 13.378 à 13.381		1.600
Total du portefeuille inaliénable		16.760

Le Trésorier :
Pierre AUBLANT.

LE GRAND SEMINAIRE DE PERIGUEUX
avant la Révolution
OU LA GRANDE MISSION

Le fondateur de la Congrégation de la Mission de Périgueux, Jean de la Cropte, archiprêtre de Chantérac, avait installé sa congrégation dans l'ancien hôpital de la Cueilhe, qu'il s'était fait céder par les définiteurs de l'hôpital Sainte-Marthe.

Un témoin de l'époque, Pierre de Bessot, relatait ainsi le fait dans son livre-journal : « 1647. Au mois d'octobre environ, Mr de Saint-Pierre [1] de la maison de Chanteirac, après avoir passé contrat avec messieurs les deffiniteurs de l'hospital et tous aultres qui y pouvaient être intéressés, arenta à perpétuité l'hospital de la Cueilhe, i joignant le cimetière de la Cité, faisant la condition meilleure de l'hospital, le tout pour le commencement de la fondation des missionnaires en ce diocèse et pour l'hospital susdict destiné pour la commodité des pauvres. Il a faict accomoder pour le mesme usage des églises désertes dans le mesme cimetière » [2].

L'hôpital de la Cueilhe servait alors d'annexe à l'hôpital Sainte-Marthe, et était utilisé dans les cas d'affluence et d'épidémie. Il était situé sur la paroisse de la Cité et confrontait avec le grand cimetière de Saint-Pierre. Il comprenait une maison d'habitation, un jardin, une vigne, des treilles et quelques dépendances, le tout d'un seul tenant. Cet enclos était aussi contigu au chemin qui allait de la tour de Vésone au pont de la Cité, d'une part, et de l'autre, au chemin qui allait du grand cimetière à la porte de la Cité appelée la Baurelle. Il touchait par un autre côté aux terres de la maison de Barrière.

C'est en décembre 1646 exactement, que le fondateur de la Mission, jetant les yeux sur cet établissement alors en fort mauvais état, pria les définiteurs de l'hôpital Sainte-Marthe de lui en faire la cession.

---

1. Jean de la Cropte était archiprêtre de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Chantérac, d'où le nom de M. de Saint-Pierre, qui lui était communément donné.
2. *Livre-journal de Pierre de Bessot (1609-1652).* (Paris, 1893), publ. par TAMIZEY DE LARROQUE, p. 52.

Ceux-ci, après délibération du 26 décembre 1646, décidèrent d'abandonner à Jean de la Cropte l'emplacement convoité, mais à condition de payer une rente annuelle de 25 livres à l'hôpital et de rebâtir une autre annexe. Jean de la Cropte proposa de construire cette annexe sur les ruines d'une ancienne chapelle, dédiée à Sainte-Anne, et qui se trouvait non loin de là [3].

Cette proposition ayant été acceptée par les définiteurs de l'hôpital, le 30 décembre 1646, le contrat de cession de l'hôpital de la Cueilhe fut passé le 15 janvier de l'année suivante.

Il donnait à Jean de la Cropte le droit de « jouir, user et disposer de cet hôpital, comme de sa chose propre sous le devoir toutefois de 25 livres tournois de rente foncière et directe de fondalité et directité, payable annuellement, perpétuellement par ledit Jean de la Cropte ou de luy ayant droits, audit hôpital de Sainte-Marthe, ou ceux qui auront le gouvernement et direction d'iceluy en la ville de Périgueux à chacune feste de Pâques » (acte reçu par Maigne).

Première série de travaux

Les travaux d'aménagement de l'hôpital, pour en faire la maison-mère de la Mission, ne furent commencés qu'un an après seulement. Ils furent confiés à Nicolas Peyssard et à Taillandier, maîtres-maçons, ainsi qu'à Pierre Fayart et Léonard Claviéras, maîtres-charpentiers.

Le 7 juin 1648, on procédait à la descente de la toiture et de la vieille charpente ; les murailles furent réparées et la nouvelle couverture devait être livrée le 8 septembre 1648.

Jean de la Cropte entreprit aussitôt après la construction d'une chapelle, probablement achevée en 1649, puisque, d'après un acte Maigne du 27 septembre, il est question de la construc-

3. Les travaux d'aménagement de la nouvelle annexe furent entrepris en 1649. Le 27 septembre de cette année, un prix-fait était passé avec Nicolas Peyssard et Elie Taillandier, maîtres-maçons, et le 8 octobre, Jean de la Cropte en faisait un autre avec Pierre Fayart et Léonard Claviéras pour la pose du plancher de l'hôpital (actes Maigne). De leur côté, les définiteurs de l'hôpital députèrent le notaire Préat pour mesurer l'emplacement et faire un procès-verbal des lieux (26 octobre 1649).
La nouvelle bâtisse, *située au cimetière* de Saint-Pierre, prit le nom d'*hôpital Sainte-Anne*. Par l'acte du 30 décembre 1646, les définiteurs ayant laissé le futur hôpital Sainte-Anne à la disposition des Missionnaires, sauf réquisition en cas d'épidémie ou d'affluence, ou nécessité d'y loger « les pauvres attaqués de maladie populaire et autres occurrences, comme on avait accoutumé de se servir dudit lieu de la Cueilhe », il y a lieu de croire que les Missionnaires ne furent guère troublés dans leur jouissance des lieux, car cet hôpital n'est quasi jamais nommé dans les documents. (*B.S.H.A.P.*, 1922, p. 221).

tion d'un grand portail en son entrée. Cette chapelle fut dédiée à saint Front et à saint Xavier [4].

Au cours de l'année 1652, et jusqu'au 15 août, les offices de la paroisse de la Cité eurent lieu presque tous dans cette chapelle. Hardy pensait que c'était sans doute à cause des travaux effectués dans l'église cathédrale de Saint-Etienne [5]. Ne serait-ce pas plutôt en raison de l'occupation de Saint-Etienne par les Frondeurs ?

D'autres travaux étaient en cours à la Mission, en 1652, puisque Jean de la Cropte passait un prix-fait avec Decobras, le 5 mars de cette année. On ignore la nature de ces travaux.

Deuxième série de travaux

Il semble que Jean de la Cropte se sentit bientôt à l'étroit sur l'emplacement de l'ancien hôpital de la Cueilhe, eu égard sans doute aux projets qu'il pouvait échafauder.

En effet, en 1651, l'un de ses principaux collaborateurs, Poncet Cluniac, avait pris la direction du séminaire, fondé depuis deux ans à peine. Cet établissement était vraisemblablement appelé à prendre de plus grands développements, et Jean de la Cropte nourrissait peut-être l'espoir de le voir définitivement confié à sa congrégation. Les démêlés que l'entourage de Mgr de Brandon eut avec saint Vincent de Paul, le donnent à penser.

Quoi qu'il en soit, le fondateur de la Mission obtenait des maire et consuls, en 1654 et 1655, la concession de nouveaux terrains, situés près de la Cueilhe. Ce fut l'origine de l'hommage annuel rendu par la Mission à la ville de Périgueux.

Un aveu et dénombrement en 1680 donne au nouvel emplacement l'orientation suivante : « Plus l'enclos des prestres de la Mission, situé dans la paroisse de la Cité, consiste en maison, bastimens, offices, basse-cour, chapelle et jardin, confronte du costé de l'orient à l'enclos du sieur abbé de Peyrouse, du costé du couchant avec la terre dudit sieur de Barrière, du costé du septentrion aux appartenances dudit sieur de Barrière, et du costé du midy au grand chemin par lequel on va du grand cimetière vers le pont de la Cité » [6].

Sur les terrains concédés par la ville, les Missionnaires entreprirent de nouveaux travaux. Le 1er août 1655, devant

4. Dans une lettre du jésuite Bayolle aux Missionnaires, en date du 3 octobre 1652, on lit : « Les deux grands apôtres saint Front et saint Xavier, patrons de vostre chapelle de la Cueilhe ». (Arch. du séminaire).
5. Arch. com. Périgueux, GG 11.
6. *Livre vert*, II, p. 516 ; *B.S.H.A.P.*, 1922, p. 516.

Maigne, Jean de la Cropte passait un contrat avec Pierre Fayart et Robert Laurens, « pour l'aménagement de quelques chambres ».

Le 12 mai 1662, il confiait au maître-maçon Tempoure l'érection d'un portail en pierre de taille en voûte, de 9 pieds de long et de 11 de haut; une porte devait être ouverte à côté de ce portail, aussi de pierre de taille en voûte, de 3 pieds de large et de 7 de haut, à chaux et à sable, « et ce audit lieu de la Mission et joignant le chemin qui va de ladite mission vers le pont de la Cité..., plus une muraille depuis le dernier jambage dudit portail tirant vers le couchant le long dudit chemin, de deux pieds et demi d'épaisseur dans le fondement et à la cime de deux pieds, de la hauteur de deux brasses hors de terre, ladite muraille bâtie de mortier bâtard fait de chaux et terre de massonnerie avec des piles à telle distance que ledit sieur verra à faire, faites de cartelage broché et au bout de la dite muraille un coin aussi de pierre de taille portant des attentes du côté du clos dudit lieu de la Mission ». Ce portail monumental, très bien conservé et très bien entretenu, subsiste encore aujourd'hui [7].

Le 4 juin 1662, Jean de la Cropte passa un contrat, reçu Maigne, avec Pierre Fayart, Robert Laurens et Jean Peyssard, maîtres-charpentiers, pour l'établissement d'appentis tout le long de la muraille nouvellement construite. Il était stipulé que les travaux seraient terminés le 24 juin.

Cette clause du contrat ne fut pas exécutée. Aussi, le missionnaire Elie Destissanas, agissant au nom de Jean de la Cropte, adressait-il une remontrance à Pierre Fayart « et à ses consorts », le 17 septembre, par Me Paillet, leur reprochant de n'avoir pas observé les clauses convenues, « n'ayant encore achevé ladite besogne, ce qui est un grand dommage, en raison de la saison avancée et des pluies fréquentes et ordinaires dans cette saison, au préjudice des murailles et bâtiments ». Il leur fait grief en outre de n'avoir pas employé des bois de la grosseur convenue.

Un ou deux ans après, Jean de la Cropte entreprit la construction d'un nouveau bâtiment. Le 18 mars 1664, devant Maigne, il signe un prix-fait avec les maîtres-charpentiers Pierre Fayart et Léonard Clavières « pour la charpente, boisement et autres besognes à faire en la maison et bâtiment que l'on fait audit lieu de la mission ». La charpente aura « quatre

7. Voir croquis.

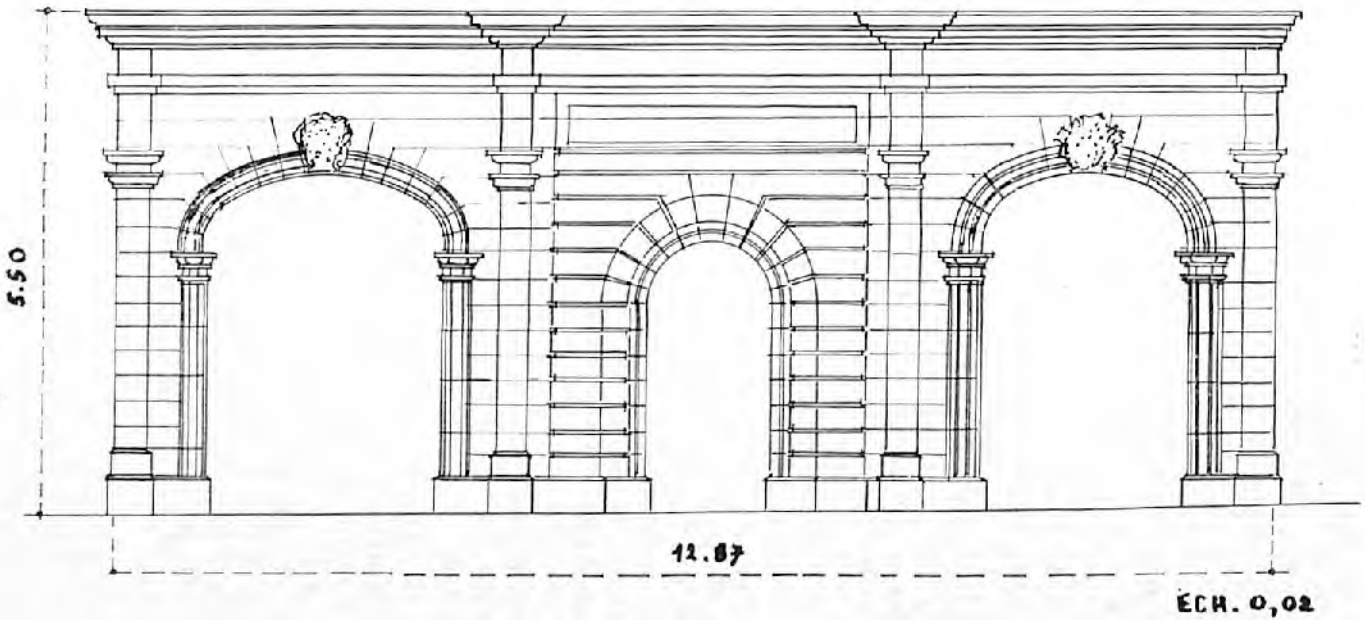

Portail de la Mission de Périgueux

(Croquis par L. Guthmann)

lucarnes ou plus pour donner du jour de la même forme que celles du nouveau logis des Pères Récollets, à rendre achevée dans les six mois ou plus tôt, si les murailles sont faites ».

Les nouvelles bâtisses avaient été confiées au maître-maçon Michel Tempoure. Il semble que ce dernier ait travaillé au ralenti, car il se voit l'objet de plusieurs sommations de la part de Jean de la Cropte [8]. Le 22 avril 1665, il répond par Me Roubert que le ralentissement des travaux était dû à ce qu'on ne lui versait pas suffisamment d'argent.

Le 26 juin de la même année, Poncet Cluniac, étant en la place de Jean de la Cropte, déclare devant Paillet, « que ledit messire de la Cropte aurait donné à prix-fait la bâtisse d'une maison, joignant celle qui y est à présent, à Michel Tempoure, maçon, et dans la convention dudit prix-fait ledit Tempoure se serait obligé à conserver toutes les pierres qui lui seraient mises entre les mains et de s'en servir en bon père de famille. Sur quoi, ledit Tempoure ayant envoyé ce matin Léonard..., maître-charpentier, comme il a déclaré, pour couper les cintres qui se doivent poser dans le bout de la cour de ladite maison, ledit en a coupé ou fait couper deux de ceux qu'il a trouvés dans le bout de ladite cour, sans en avoir donné avis audit sieur Cluniac, qui avait averti ledit sieur Tempoure avant le passement des présentes qu'il n'était pas besoin de couper lesdits cintres et qu'en le faisant il lui en reviendrait un grand désavantage ». Aussi, Cluniac proteste-t-il contre le dommage causé.

Jean de la Cropte mourut en novembre 1665. Poncet Cluniac devint supérieur de la Mission et poursuivit les constructions en chantier.

Le 17 avril 1666, devant Préat, il convenait d'un prix-fait avec Michel Tempoure pour la continuation des bâtiments de la Mission : « savoir que ledit Michel Tempoure continuera de faire le logis déjà commencé et y ajoutera *tirant vers le midi* l'espace et la valeur de cinq à six chambres, qui achèveront tout le logis ». Dans ce document, il est question du 3e étage du grand logis déjà bâti. En outre, « ledit Tempoure fera un logis de deux étages en forme d'offices tirant d'un degré vers le couchant et d'environ 40 à 50 pieds de longueur », il

8. Ces sommations sont mentionnées au répertoire des minutes de Roubert (Arch. dép. Dordogne), mais presque toutes les pièces de ce notaire, qui concernent la Mission, ont été enlevées des dossiers. Que sont-elles devenues ? — Il semble que Tempoure entreprenait plus de travaux qu'il n'en pouvait mener à bonne fin, car à la même époque il avait ouvert d'autres chantiers, et de tous côtés des remontrances ou des sommations lui étaient adressées.

pourra à cet effet utiliser la taille qui se trouvera dans la partie du vieux logis de la Mission, qui va jusqu'aux chambres fermées de parpaing, que ledit Michel sera tenu de démolir quand ledit Cluniac voudra faire creuser les *fondements pour continuer le grand logis*. Tempoure devait, enfin, continuer les offices autour de la basse cour.

Les différents travaux exécutés aux extrémités de l'enclos de la Mission, amenèrent Poncet Cluniac à s'entendre avec les propriétaires voisins. Un acte fut passé, le 18 septembre 1667, entre dame d'Abzac de la Douze et lui, par devant Durouchail, à l'occasion des constructions situées près du château Barrière.

L'édification du pavillon de la Mission et les autres travaux n'allaient pas assez vite au gré des Missionnaires. Leur syndic, Philippe de l'Etoile, ne cesse de harceler de ses sommations les maîtres-maçons et charpentiers, les 7, 12, 16, 28 octobre 1668, et le 16 juillet 1669.

Une horloge avait été prévue pour le pavillon, puisqu'une convention fut passée avec un horloger, en janvier 1669, devant Me Roubert.

Par devant Me Rousseau, Philippe de l'Etoile s'entendit avec le sieur de Barrière, le 26 juin 1669, pour l'alignement de ses murailles de clôture. « Ledit sieur syndic de la Mission, (déclare) qu'il avait commencé à faire bâtir une muraille près celle du sieur abbé de Peyrouse jusques au fond de l'enclos de ladite Mission et joignant l'enclos du sieur de Barrière, et étant ledit syndic dans le dessein de la continuer en droite ligne, il se serait rencontré que la haie qui fermait l'enclos de ladite Mission n'allait pas à droite ligne, et que pour conduire ladite muraille il fallait entrer par le bas dans l'enclos dudit sieur de Barrière et y faire une encognure de deux pieds de roi, ce que ledit sieur syndic n'aurait voulu faire entreprendre sans l'avis et consentement dudit sieur, auxquelles fins ledit sieur syndic l'aurait prié de se vouloir porter sur le lieu, où étant, ledit sieur syndic lui aurait fait voir son dessein d'achever de bâtir à droite ligne ladite muraille et ensuite aurait prié ledit sieur de leur vouloir octroyer cette grâce que de vouloir consentir à ce que ledit sieur syndic continuât à bâtir à droite ligne ladite muraille, ce que ledit sieur de Barrière lui aurait gratuitement accordé, et, de fait, aurait fait en sa présence aligner ladite muraille au cordeau et lui-même planté un piquet où sera le coin de ladite muraille; ensemble aurait concédé le dit sieur au sieur syndic qu'il fit courir ladite muraille qui est à faire à même proportion que celle qui est

faite. Le tout sans tirer à conséquence au respect de ses autres voisins auxquels il ne prétend donner aucun des avantages à raison de ladite encognure, ainsi se les réserve contre eux tous tels qu'il les possédait avant ladite concession, dont de laquelle permission et concession lesdites parties m'ont requis acte que leur ai concédé sous le scel royal... ».

Le 10 février 1670, devant Rousseau, Philippe de l'Etoile passe une convention avec Léonard et Jean Clavières, Pierre Combré et François Deschamps, maîtres-charpentiers, pour faire la charpente des offices ou granges, dont les murailles étaient déjà en partie faites au-delà du pavillon de la Mission, tirant du côté du Nord.

Le 24 septembre 1672, le séminaire diocésain était uni définitivement et à perpétuité à la Mission par Mgr Le Boux, et depuis lors, jusqu'à la Révolution, cet établissement se confondit avec la Mission elle-même. Il prit le nom de Grande Mission, lorsque furent fondés les petits séminaires de Bergerac, en 1682, et de Périgueux, en 1700, qui prirent le nom de « Petite Mission ».

La construction du corps principal de logis fut reprise en 1676. Devant Rousseau, Philippe de l'Etoile convenait d'un prix-fait avec le maître-maçon Antoine Montastier. « Ledit Montastier continuera le grand corps de logis de la Mission, tirant du nord au midi, de même façon et fabrique qu'il a été déjà fait, en observant les mêmes distances des fenêtres, portes, armoires, cheminées, piles et largeur des murailles, comme il a été fait dans la partie, qui est déjà bâtie du côté du nord ».

Il est aussi arrêté que « si ledit sieur de l'Etoile juge à propos d'élever d'un étage ledit corps de logis, ledit Antoine sera tenu de lever ladite partie qu'il entreprend à cette hauteur..., il fera les arcades nécessaires des caves pour porter des plafonds de la même manière qu'il a été fait dans l'appartement du séminaire... ». Et comme il y a beaucoup de quartiers taillés, provenant de la démolition du vieux corps de logis ou autres, ledit Montastier pourra les utiliser.

Ce fut encore Montastier qui entreprit la construction de l'église, quelques années plus tard, vers 1687.

Le 5 juin 1688, par l'entremise de Me Rousseau, David de Souvillé, syndic de la Mission, fait une remontrance à Martial Séguy, maître-recouvreur, et remontre que le 15 novembre 1687, il lui aurait donné à recouvrir l'église qui a été

construite, ce qu'il devait faire incontinent que la charpente serait montée, sans aucun délai, et lui Séguy, en ayant couvert une partie en diverses fois, il a laissé la moitié qui est encore à recouvrir. Le syndic le somme donc d'activer les travaux suivant les conventions.

La nouvelle église fut dédiée à saint Pierre, comme le séminaire lui-même, probablement parce que la Mission était établie près du cimetière Saint-Pierre, où il y avait une chapelle dédiée à ce saint [9].

Tant de travaux occasionnaient des frais considérables. Des âmes généreuses y pourvurent. C'est ainsi que par son testament du 6 juillet 1675, confirmé par un codicille du 12 septembre 1678, Catherine d'Aguesseau,. dame de Javerlhac, donna 3.000 livres pour les frais d'entretien d'un séminariste et le paiement des bâtiments qui se faisaient à la Mission [10].

Cette somme, déclare Me Rousseau, le 19 février 1688, a été employée à payer Antoine et Martin Montastier, maîtres-maçons, de même que Pierre Bouletran, maître-charpentier, habitant la ville de La Valette en Angoumois, pour raison de la bâtisse faite par lesdits Montastier d'un corps de logis et église de la Mission, qui leur avaient été donnés à bâtir, et pour la charpente de ces bâtiments. Ces maîtres artisans promirent de ne plus rien demander au syndic de la Mission et de continuer ledit bâtiment et ladite charpente jusqu'à l'entière perfection de l'œuvre.

Le 31 décembre 1688, Me Rousseau délivrait à David de Souvillé, syndic, une dernière quittance de paiement d'Antoine et Martin Montastier.

Ainsi finit la seconde partie des travaux effectués à la Mission. En 1728, le missionnaire Etienne Arnaut, vicaire général, acheta un terrain pour agrandir le jardin du séminaire. Il s'agissait d'une portion de jardin, dépendant de la maison de La Brousse de Verteillac, acquise par la communauté de Périgueux pour y établir les casernes; cette vente fut faite pour le prix de 2.500 livres, le 11 août 1728 [11].

---

9. CARLES, *Les titulaires et les patrons...*, p. 24 et 27. A en croire un acte de Paillet, il semblerait qu'une chapellenie avait été érigée dans l'église du séminaire. En 1674, Nicolas Dumazeau, ancien supérieur du séminaire et curé de la paroisse de Saint-Pierre de Montrem, était chapelain sans charge d'âmes et sans résidence de la chapellenie de Saint-Pierre du grand séminaire (Paillet, 5-11-1674). En fait, cette chapellenie était située dans le grand cimetière de la Cité, et elle était possédée en 1681 par Jean Dumazeau, neveu du précédent (Rousseau, 18-9-1681).
10. Rousseau, 19 février 1688. — Mgr de Prémeaux fait allusion à ces libéralités, lorsqu'il écrit au chancelier d'Aguesseau, en 1747, pour solliciter l'agrégation du séminaire de Périgueux à l'Université de Bordeaux.
11. Arch. com. Périgueux, BB 24 et DD 16; Arch. dép., Lavavé, 11-8-1728.

Un document nous donne une vue d'ensemble de l'état de la Mission à cette époque. Le 3 septembre 1733, le syndic de la Mission, Antoine Debort, louait au maître-couvreur, Jean Chevalerie, « un appartement de la maison, appartenant à la Mission, situé dans la Cité, celui qui est près du portail de la cour à main droite en entrant et va jusqu'à la tour ». Le bail était conclu pour 8 ans à raison de 25 livres par an. En vertu du contrat, pour s'acquitter, le maître-couvreur « promet et s'engage de tenir tous les bâtiments dépendant de la Mission, couverts, pendant le présent bail, lesquels consistent en l'église, corps de logis, pavillons, offices et les murailles des jardins de la présente maison, tous les appartements de la maison de la Cité et offices d'icelle, et les murailles du jardin qui en dépend, et généralement tous lesdits bâtiments sans aucune exception ni réserve » [12].

Troisième série de travaux

Vers le milieu du XVIIIe siècle, en raison sans doute de l'affluence toujours plus grande des élèves à la Grande Mission, les Missionnaires agrandirent encore leur maison et ses dépendances.

C'est ce qui a induit en erreur les historiens locaux qui, à la suite d'Audierne, font remonter la construction du séminaire à l'année 1754 [13]. Même le commentateur du journal de voyage du chevalier de Lagrange-Chancel s'y est laissé tromper.

Or, pourtant, le chevalier, mort en 1745, écrit dans la relation de son voyage en Périgord, accompli en 1730: « Le superbe grand séminaire est bâti à neuf, en dehors de la Cité, capable de loger la maison d'un prince » [14]. Le narrateur parle évidemment du séminaire en l'état où il était, avant la reprise des travaux, qui eut lieu, en fait, en 1745.

On lit dans un acte Lavavé du 28 mars 1747: « Les missionnaires ayant fait élever dans le cours de l'année 1745 un corps de logis, dont le mur de derrière est bâti sur partie de la longueur des fondements d'une muraille, qui sépare les appartenances de Messieurs les Missionnaires de l'enclos dépendant des maisons de Barrière, appartenant à la dame

12. Acte Chinours, 3-9-1733.
13. Parlant de la caserne Bugeaud, Audierne écrit : « Cet établissement était anciennement le séminaire diocésain. Sa fondation ne remonte qu'à 1754. » *(Le Périgord illustré*, p. 407). Dans le *B.S.H.A.P.*, 1916, p. 299, n. 3, et 1931, p. 95, on retrouve la même erreur.
14. *Le chevalier de Lagrange-Chancel, son voyage en Périgord...*, par DUJARRIC-DESCOMBES, p. 38 et n. 3.

Dupuy », celle-ci assigna les Missionnaires pour les contraindre de reculer leur bâtisse, et de faire fermer les vues ou croisées.

Le conflit fut réglé par la médiation de Pierre Joseph Chevalier de Capblanc, et une transaction eut lieu entre les Missionnaires d'une part, et les seigneurs de Beaufort et dame Dupuy de Barrière, d'autre part.

A la même époque, les Missionnaires agrandirent à plusieurs reprises leur enclos. Bernard de la Salle, syndic de la Mission, acheta à Jean Bourgoing, bourgeois de Périgueux, le 4 mars 1748, un jardin entouré d'une muraille à basse hauteur, situé près de la maison de la Mission, qui confronte du midi au chemin par lequel on va de ladite maison de la Mission au pont de la Cité; du couchant et nord, aux terres appelées de Barrière; et du levant, aux appartenances de ladite Mission; la présente vente ainsi faite moyennant le prix et somme de mil huit cent cinquante livres, écrit le notaire Chaminade.

En 1751, Gabriel Gontier de Lalande, maître-école de la cathédrale, demeurant alors au petit séminaire, acheta à Jeanne Chauvin, un jardin clos dans lequel sur la droite en entrant, il y a une petite chambre avec une chaussée couverte à tuiles creuses... au dessous le grand cimetière de la Cité à certaine distance de l'entrée de l'église de Messieurs les Prêtres Missionnaires, confrontant du levant à un chemin qui part d'autre chemin et conduit à la fontaine Laurière, passant au-dessous ledit cimetière, duquel côté est l'entrée dudit enclos, fermé de murailles; du midi au jardin de M. Bellet, curé de Genestet, où il y a des bornes plantées; du couchant, aux terres dépendantes de l'enclos des héritiers de Martin Archer; du nord, à autre chemin qui conduit de la maison de Messieurs les Prêtres Missionnaires au pont de la Cité, duquel côté ledit enclos est aussi fermé de murailles, et avec ses autres confrontations, entrées, issues, etc... L'acte de vente fut passé devant Lavavé.

Par acte reçu Guy, en date du 16 février 1756, Jean Bellet, curé de Saint-Méard-de-Gurçon, vendit au missionnaire Pierre Desmarton, et pour la somme de 480 livres, le bien dont il a été question précédemment, consistant en « un lopin de jardin de la contenance de quatre-vingt-dix-huit escats ou environ, à lui appartenant..., situé dans la paroisse de Saint-Jean de la Cité, près le grand cimetière de ladite paroisse..., ledit lopin fermé de murailles du côté du levant et du midi seule-

ment, confrontant au levant et midi au chemin de service qui va du grand séminaire à la fontaine Laurière et moulin du Rousseau; au couchant au jardin de feu sieur Martin, cavalier de la maréchaussée, et du nord au restant dudit jardin ayant appartenu audit sieur, et dans lequel dit lopin de jardin, il y a quelques arbres fruitiers et des treillages de raisins... ».

Les travaux de construction, commencés en 1745, étaient encore en cours en 1751, si l'on en croit une dissertation sur les anciens monuments de la ville de Périgueux, faite en 1759, par Jourdain de Lafayardie.

Ce dernier notait: « Il est encore à remarquer que Messieurs du grand séminaire, qui est fondé dans l'ancienne ville, voulant faire creuser les fondements d'un des corps de logis, trouvèrent, en 1751, une grande pierre en parallélogramme qui est figurée ci-dessous, et tout près une fontaine qui avait deux branches qui coulaient de l'orient vers l'occident, qui, selon toutes les apparences, fournissaient non seulement à la ville, mais aux bains publics... » [15]

Cette pierre, dont on connaît l'histoire, est celle de Marullius, l'inscription en a été publiée par l'abbé Lebeuf en 1761 [16].

Chambon écrivait, le 17 germinal an II, au livre des délibérations du Conseil général de la commune de Périgueux: « Nous venons de faire une perte. Une fameuse inscription, qui était dans la cour du grand séminaire, dont vous parliez avec emphase en 1775 dans l'*Histoire du Périgord*, et que vous présentiez à la tête de vos *Mémoires* pour intéresser dans le procès relatif aux ci-devants privilèges, cette fameuse inscription des temps les plus reculés vient d'être détruite par une méprise la plus fâcheuse. Le représentant Roux-Fazillac avait ordonné d'enlever du grand séminaire les clefs de Saint-Pierre, sculptées sur différentes portes et beaucoup d'armoiries papales : l'ignorance des ouvriers leur a fait confondre cette inscription avec le reste, et elle n'existe plus... ». La pierre de Marullius fut martelée. Au-dessus du portail de la Mission, qui subsiste encore, on aperçoit des traces du martelage, commandé par Roux-Fazillac.

Du temps de Mgr de Premeaux, d'autres inscriptions ou fragments antiques, découverts sur place, avaient été groupés et réunis en une sorte de musée, dans la cour du séminaire. Au cours des travaux d'agrandissement de la maison de leur

15. *Le Chroniqueur du Périgord*, 1854, p. 80.
16. *B.S.H.A.P.*, 1874, p. 145 et 1918, p. 161-162. — Voir MASSOUBRE, *Quelques notes sur l'inscription de Marullius.*

petit jardin, en 1783, les Missionnaires en avaient découvert un lot assez important, dont les suscriptions furent heureusement recopiées avant la Révolution [17]

A propos de ces divers travaux exécutés sur un emplacement très riche en antiquités, on a accusé les Missionnaires d'avoir détruit « tout ce qui restait d'antique, jusque dans les fondements » [18], particulièrement d'avoir provoqué l'effondrement de la Porte Romaine du mur d'enceinte de Périgueux [19], d'avoir dévasté une partie du mur gallo-romain de la Cité, et même d'avoir vendu à la toise les pierres qu'ils n'avaient pu utiliser [20].

L'historien périgourdin Eugène Roux s'est élevé contre ces accusations portées contre les Missionnaires. Il n'en demeure pas moins vrai que les sous-sols de l'ancienne Mission révèlent l'emploi de nombreux matériaux empruntés aux anciens monuments romains, et on y retrouve la trace de constructions bien antérieures au XVIIe siècle, et même des fragments d'inscriptions romaines [21].

*
* *

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée nationale avait voté un décret déclarant que tous les biens ecclésiastiques étaient à la disposition de la Nation. L'Etat se chargeait de pourvoir aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres. Le 19 décembre suivant, un nouveau décret ordonnait la mise en vente d'une première tranche de 400 millions de biens ecclésiastiques.

A cette occasion, la municipalité de Périgueux adressa, le 9 octobre 1790, au Comité chargé de l'aliénation des biens nationaux, un état des biens qu'elle se proposait d'acquérir, parmi lesquels se trouvait « le grand séminaire avec beaucoup de bâtiments construits en moellons et pierres de taille, cour, parterre et jardin d'une moyenne étendue, le tout occupé et joui par ledit séminaire ». Le 10 janvier 1791, le grand séminaire fut estimé 3.591 livres 10 sols [22], mais ne fut pas vendu. Il fut affecté au logement des troupes. Les premiers volontaires nationaux y tinrent garnison en juillet 1792, et l'affectation

17. Bibl. nat., coll. Périgord, tome 71.
18. TAILLEFER, *Antiquités de Vésone*, II, p. 153.
19. BARRIERE, *Vesunna Petrocoriorum*, p. 173.
20. DURAND, *Fouilles de Vésone*, C.R. de 1912-1913.
21. *Liberté du Sud-Ouest*, 8, 19, 24 et 27 novembre; 1, 8, 14 et 21 décembre 1920.
22. Arch. dép. Dordogne, O 111 et 927; *B.S.H.A.P.*, 1906, p. 252.

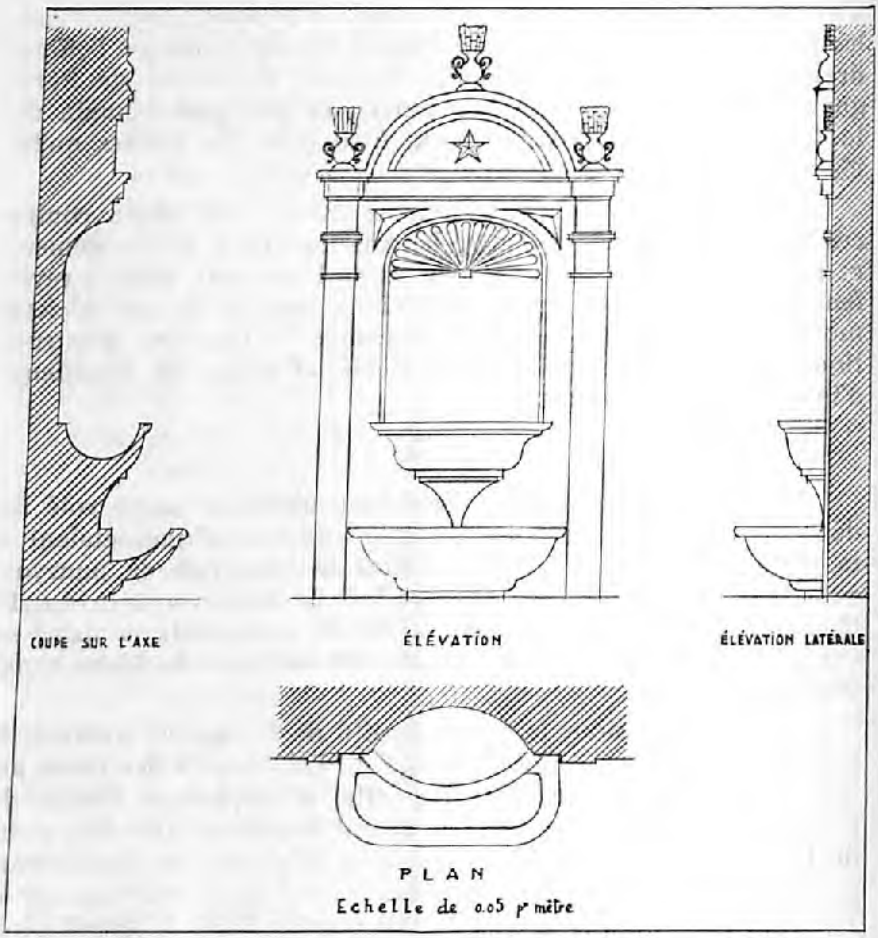

Fontaine de la Mission de Périgueux
(Croquis par L. Guthmann, iconothèque de la Société. AD 19 a)

des locaux à une caserne se précisa, en frimaire an II, sous l'impulsion du représentant Lakanal.

Après la Révolution, le maire de Périgueux faisait connaître au préfet, en 1808, que les bâtiments du séminaire, très vastes, pouvaient recevoir 3.000 hommes. Agrandie et transformée, l'ancienne Mission devint définitivement une caserne, la caserne Bugeaud, bien connue de nos contemporains.

Après la guerre de 1939, les services de la Cité administrative Bugeaud furent installés dans l'ancienne caserne. De l'ancienne Mission, il subsiste encore des parties notables, dont le cloître et la chapelle, encore visible malgré ses transformations. Elle mesurait 24 m sur 9. A l'extérieur on aperçoit les fenêtres cintrées. L'ancien réfectoire subsiste dans le sous-sol, précédé d'une magnifique fontaine. [23]

+ Félix CONTASSOT.

---

23. Voir croquis.

N.B. — On consultera également, de Félix Contassot, **La Congrégation de la Mission de Périgueux**, dans « Annales de la Congrégation de la Mission », t. 118 (1953), nos 471-472.

Contribution à l'étude des industries préhistoriques

DE LA VALLÉE DE L'ISLE

Le niveau moustérien de tradition acheuléenne de la Bouïsse près Jevah, commune de Saint-Astier

Des travaux de terrassement menés récemment à La Bouïsse, près Jevah, commune de Saint-Astier (coordonnées EM : CK 079018), ont permis au propriétaire du lieu, M. Marcel Eclancher, de déceler sur son terrain, l'existence d'un niveau à industries lithiques. L'ensemble recueilli, encore peu conséquent, peut toutefois être assimilé à une culture moustérienne de tradition acheuléenne.

Le niveau industriel, scellé sous des formations colluviales post-wurmiennes d'une épaisseur moyenne de 50 cm, se trouve malheureusement, comme bon nombre de dépôts de cet âge, constitué de masses solifluées, empêchant toute lecture stratigraphique. Les industries ont néanmoins conservé un état de fraîcheur remarquable attestant un cheminement peu important, les niveaux originels en place ayant dû se situer à une distance de quelques dizaines de mètres de là, au bas des pentes des collines calcaires bordant la station actuelle au Sud-Est. Cette dernière occupe par ailleurs, à une altitude relative de 35 m, le palier de la haute terrasse de la rive gauche de l'Isle.

L'étude stratigraphique nous a permis d'identifier les niveaux suivants, de haut en bas :

— de 0 à 50 cm: terre végétale et coulées colluviales post-wurmiennes livrant quelques éléments néolithiques;

— de 50 cm à 1,20 m : niveau industriel ; les vestiges lithiques sont dilués au sein de masses solifluées, constituées d'argile, de castine et de grèzes provenant du délitage superficiel des calcaires de pente sous l'action de la gelée;

— de 1,20 m à 1,50 m: lits de castine dont l'étude stratigraphique détaillée n'a pas été entreprise;

— de 2,50 m à 10 m: graviers fluviatiles, aquifères à la base, reposant sur le substrat calcaire.

Les silex santoniens locaux de couleur noire, plus rarement les silex blonds des assises campaniennes sus-jacentes, sont

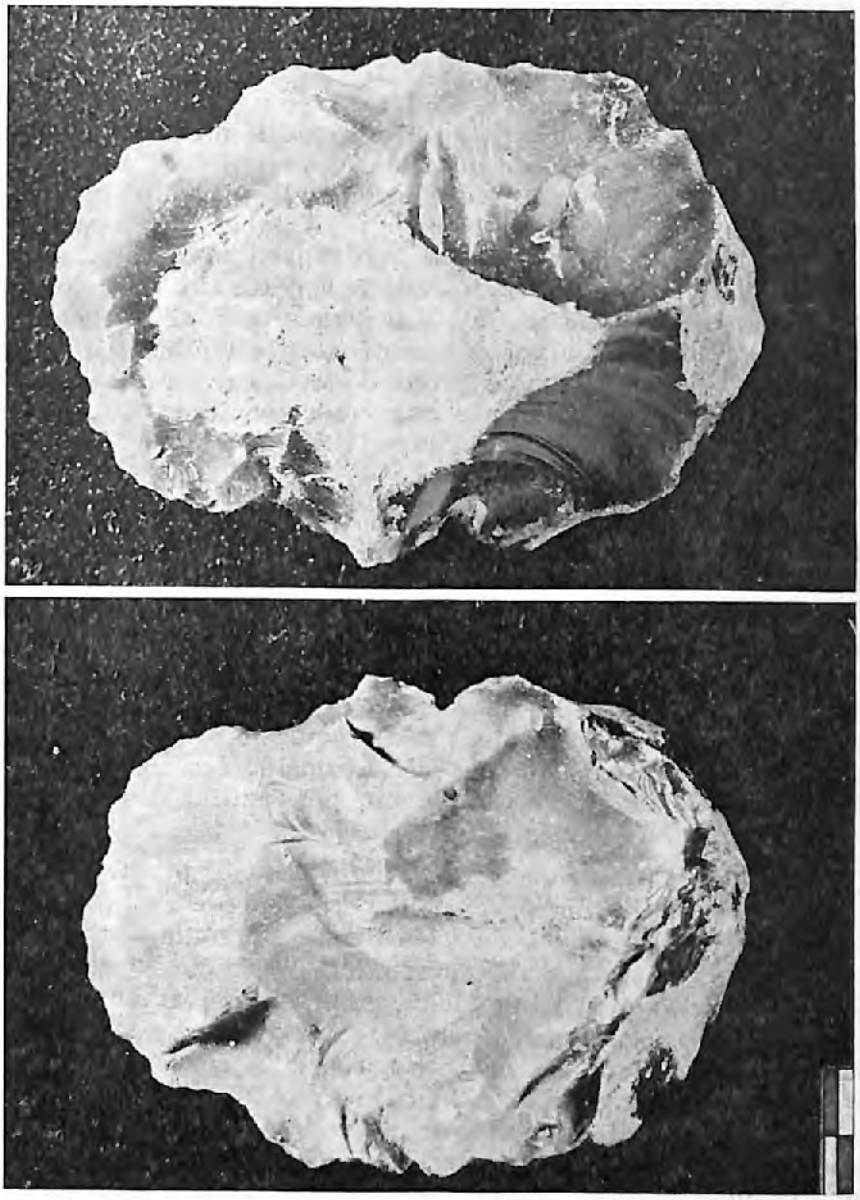

Fig. 1. — Biface Levallois de La Bouïsse, gr. nat.

(Cliché Dutrey-Marlier)

à l'origine des industries de la station. Les bifaces (fig. 1, 2, 3), objets les plus caractéristiques, dénotent une culture moustérienne de tradition acheuléenne.

Fig. 1 : Cette pièce, d'aspect fruste, épaisse au talon, fut tirée d'un éclat volumineux, lui-même extrait d'un rognon de silex dont le cortex subsiste au talon et au milieu d'une face. Hormis un large talon réservé à la base, la pièce fut ensuite définie par une série d'éclats bien répartis et étalés sur le pourtour des deux faces. Quelques retouches d'accommodation s'observent à l'extrémité distale de la face corticale. En l'absence de retouches de finition, la pièce demeurée à l'état d'ébauche nous permet d'observer commodément la méthode de son épannelage préliminaire. La profondeur des empreintes bulbaires atteste un travail au percuteur dur, en pierre. La répartition bien étalée des éclats évoque celle pratiquée dans la réalisation des nucleï levallois.

Soulignons à ce propos, que « taille bifaciale » et « technique levallois » ont été parfois confondues. D'aucuns ont dénommé « bifaces », des objets à propos desquels d'autres auteurs ont préféré l'appellation de « nucleï levallois ». Ces divergences de vue sont de nature à supposer chez les auteurs de ces confusions, une grave méconnaissance de la typologie. Une telle conclusion est certainement trop hâtive, car l'examen de nombreuses séries d'objets révèle que la distinction est parfois malaisée, l'existence de pièces considérées comme atypiques constituant très certainement, en réalité, des formes de passage du biface vers le nucléus.

L'homme préhistorique ne s'est nullement dispensé d'utiliser les « éclats de bifaces », et à l'occasion de ses travaux d'épannelage des rognons de silex, il n'a pu manquer d'être frappé par cet aspect si caractéristique des éclats « pseudo-levallois » provoqués fortuitement lorsqu'un enlèvement particulièrement étendu emportait sur sa face externe, les stigmates des éclats antérieurs. De là à rechercher la confection d'un biface uniquement destiné à la réalisation d'éclats, il n'y a qu'un pas. Une telle mutation est de nature à expliquer d'une façon simple l'origine de la technique levallois. Cette hypothèse suppose, chez les néanderthaliens, des facultés de déduction que l'on ne saurait refuser à des cerveaux considérés comme rudimentaires, mais ayant prouvé dans la réalisation d'objets tels que les bifaces, un sens indéniable du beau et de l'équilibre.

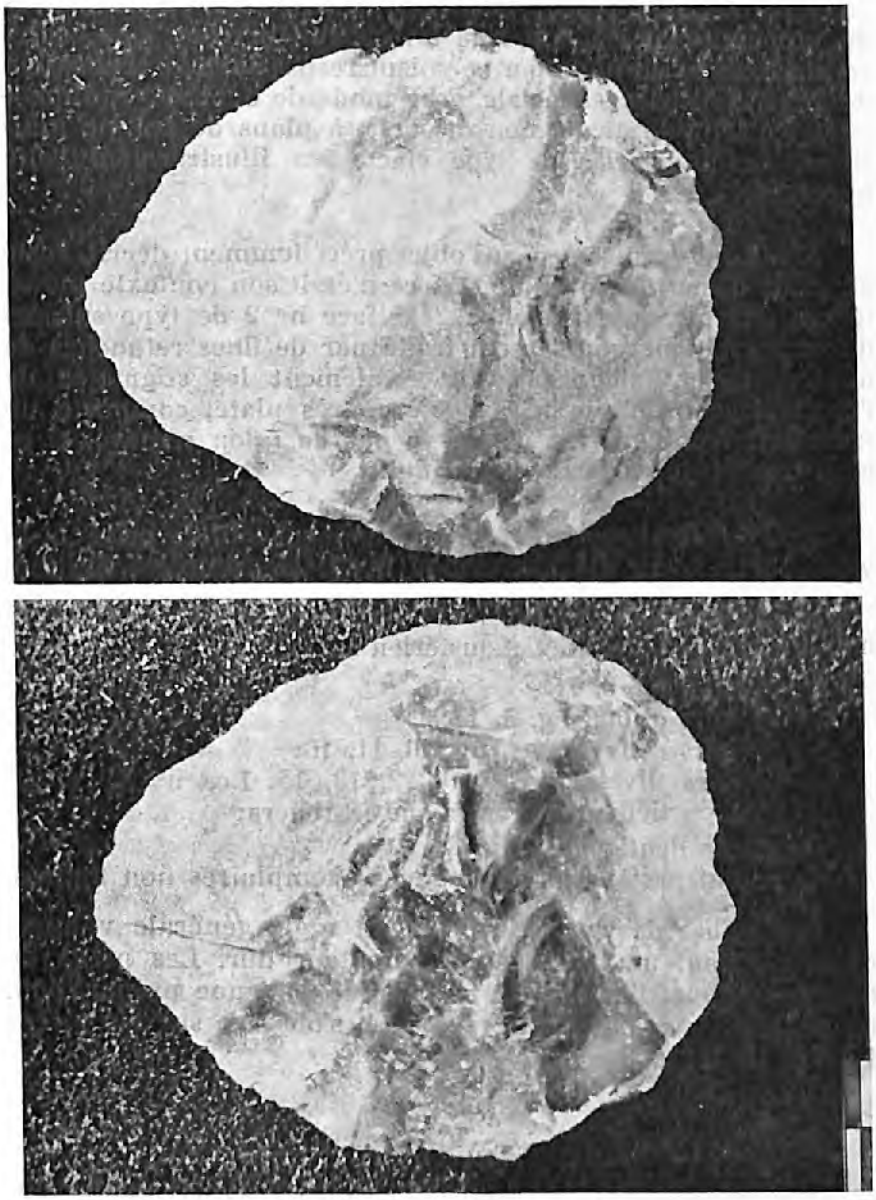

Fig. 2. — Biface subcordiforme de La Bouisse, gr. nat.

(Cliché Dutrey-Marlier)

La technique levallois se trouvant toujours étroitement associée aux cultures de tradition acheuléenne, il est permis de supposer, par ailleurs, que les groupes n'ayant pas connu ce phénomène de mutation en soient restés dans la réalisation de leurs industries sur éclats, à un mode de débitage rudimentaire à partir de nucleï non orientés, à plans de frappe multiples. Les industries de type clactonien illustreraient cette hypothèse.

Fig. 2 : Contrairement à l'objet précédemment décrit, resté au stade d'ébauche, évoquant, si ce n'était son contexte moustérien, une pièce acheuléenne, le biface n° 2 de type subcordiforme est remarquablement traité par de fines retouches de finition, ayant fait disparaître totalement les stigmates de l'épannelage préliminaire. La pièce, très plate, comporte un tranchant rectiligne. On n'observe pas de talon réservé, si ce n'est une plage corticale très réduite.

Fig. 3 : Egalement subcordiforme, cet objet, brisé à la base, paraît avoir été abandonné avant sa complète finition.

Le reste de l'outillage comprend le matériel observé habituellement en milieu moustérien :

— pointes, fig. 6, 7;
— racloirs quina, fig. 5, 14;
— racloirs convergents, fig. 10, 11, 16;
— racloirs divers, fig. 4, 9, 12, 13, 15. Les n°s 12 et 13 sont partiellement repris sur le revers;
— pièces denticulées, fig. 8;
— percuteurs en silex : quelques exemplaires non figurés.

Les bulbes de percussion sont en règle générale volumineux, attestant un débitage au percuteur dur. Les plans de frappe, toujours lisses, n'ont fait l'objet d'aucune préparation. Le débitage levallois, bien représenté, s'observe sur les pièces 4 à 8 et 10, 11, 16.

***

Si l'ensemble recueilli à La Bouïsse est suffisant pour autoriser une datation, il demeure trop peu conséquent pour permettre de tenter l'élaboration d'une courbe comparative du type « Bordes ». La présente étude n'a d'autre prétention que celle de constituer une simple prise de date.

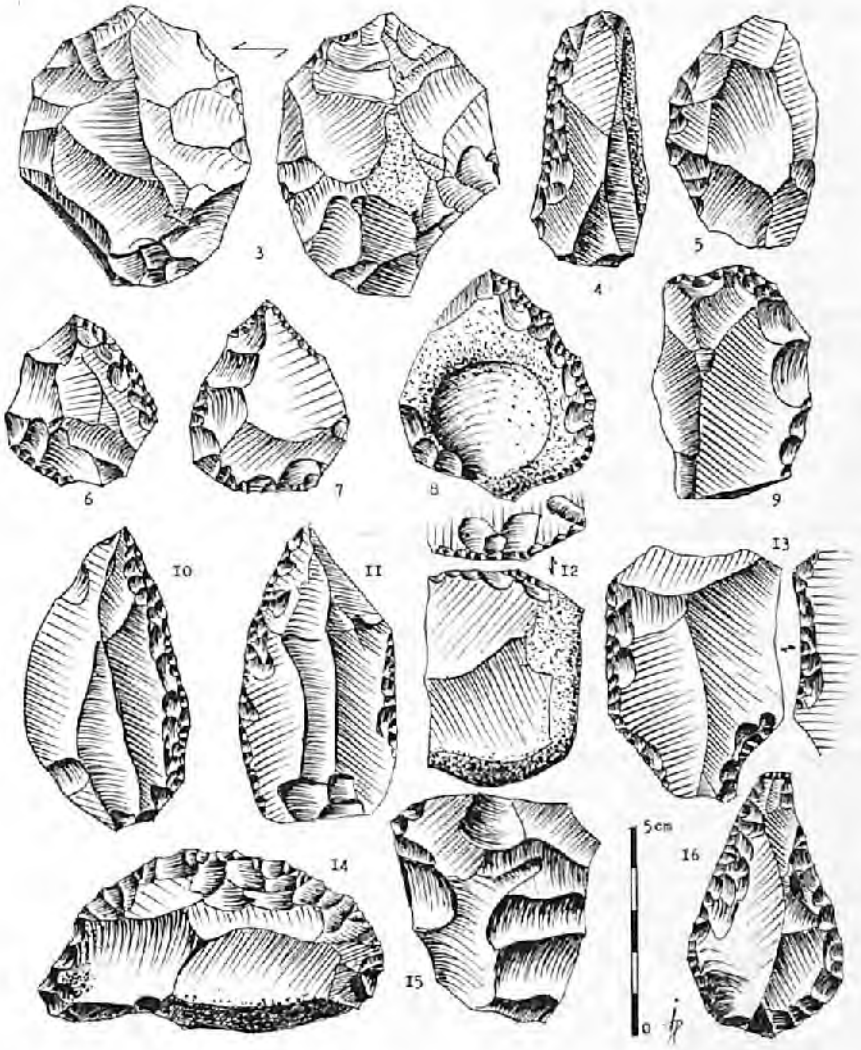

Fig. 3-16. — Outillage recueilli à La Bouisse.

En dépit des remaniements glaciaires, la station offre un intérêt certain, du fait que le niveau moustérien s'est trouvé maintenu à l'abri des contaminations ultérieures, néolithiques en particulier, dont on retrouve des traces en surface, et dont la distinction serait aléatoire en raison de l'absence de patines.

Jean-Pierre DEGORCE.

Les livres imprimés à Périgueux au XVIIe Siècle

Introduite à Périgueux, dès 1486, l'imprimerie n'y a jamais brillé d'un bien vif éclat, puisqu'on n'y relève que 23 volumes imprimés aux XVe et XVIe siècles [1]. Pour le XVIIe siècle, une enquête menée à Périgueux et dans les Bibliothèques municipales de la région a abouti à la recension de 45 impressions, dont certaines, aujourd'hui perdues, ne sont connues que par la mention qui en est faite par Roumejoux dans sa *Bibliographie du Périgord* [2]. Si l'on compare cette production imprimée avec celle des villes voisines, Agen [3], Angoulême [4], Bordeaux [5], ou Tulle [6], on est surpris par le petit nombre d'ouvrages sortis des presses périgourdines entre 1601 et 1700. Il faut, bien sûr, tenir compte des impressions qui ont échappé à nos recherches, de celles aussi qui ont disparu. L'explication de cette activité très réduite est fournie par l'imprimeur Pierre Dalvy qui, au mois d'avril 1701, déclare « qu'il ne fait rien dans la présente ville pour l'imprimerie, puisqu'on fait imprimer à Bourdeaux jusques aux commissions et quittances des tailhes » [7].

La famille Dalvy [8], dont des membres étaient aussi imprimeurs à Cahors et à Tulle, était la seule à posséder un atelier typographique à Périgueux au XVIIe siècle. Pierre I Dalvy imprima à partir de 1614, en association avec son fils, Jean Dalvy, de 1637 jusqu'à la mort de ce dernier, survenue vers

1. L. DESGRAVES, *L'imprimerie à Périgueux aux XVe et XVIe siècles*, dans *Etudes sur l'imprimerie dans le Sud-Ouest de la France aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, Amsterdam, 1968, p. 49-55.
2. A. de ROUMEJOUX, Ph. de BOSREDON et F. VILLEPELET, *Bibliographie générale du Périgord*, Périgueux, 1897-1902, 5 vol. — *Cf.* aussi dans *Bull. Société historique du Périgord*, 1904, p. 59-62.
3. L. DESGRAVES, *L'imprimerie à Agen au XVIIe siècle*, dans *Villeneuve-sur-Lot et l'Agenais, Histoire-Art-Géographie-Economie*, Agen, 1962, p. 239-254.
4. *Id.*, *L'imprimerie à Angoulême au XVIIe siècle*, dans *Bull. Société Bibliophiles de Guyenne*, 1963, p. 67-98.
5. *Id.*, *Les livres imprimés à Bordeaux au XVIIe siècle*, Genève, Droz, 1971.
6. *Id.*, *L'imprimerie à Tulle au XVIIe siècle*, dans *Le Bas-Limousin. Histoire et économie*, Tulle, 1966, p. 95-116.
7. J. MARCHAND, *Une enquête sur l'imprimerie et la librairie en Guyenne. Mars 1701*, Bordeaux, 1939, p. 165.
8. A. de ROUMEJOUX, *Note sur les Dalvy, imprimeurs libraires à Périgueux, Tulle et Cahors*, dans *Bull. Société historique du Périgord*, 1898, p. 377. *Cf.* aussi A. DUJARRIC-DESCOMBES, *Jehan Dalvy et l'Office de Saint-Front (1628)*, dans *Ibidem*, 1898, p. 384.

1652. Pierre II Dalvy, né en 1646, succéda à son grand-père avant 1671; il avait, auparavant, été apprenti chez Jean Dalvy, compagnon à Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix et Lyon, pendant 4 ans et 8 mois, puis à Paris. Au moment de l'enquête de 1701, Pierre II Dalvy possédait une boutique de livres et une imprimerie au rez-de-chaussée de sa maison, avec une « presse en estat de servir et garnie de ses ustancilles; cinq fontes, sçavoir : un parrangon avec son italique, un gros romain fort vieux avec son italique, un Saint-Augustin avec son italique, un cicéro avec son italique et les lettres majeures et capitalles pour assortir, le tout fort vieux. » Il déclara « que l'année 1700 et la présente 1701, il n'a « primé » d'autres ouvrages que quelques *Cantiques spirituels* par ordre de Monsieur l'evesque de Périgueux, et des *bilhetz* pour le logement des gens de guerre, et des *bilhetz* pour faire prier Dieu pour Monsieur de Bontemps » [9].

Un autre imprimeur de Périgueux, Julien Desforges, né à Poitiers, le 10 novembre 1629, suivit la profession de son père qui était marchand libraire. Il quitta sa ville natale à une date indéterminée; on le retrouve imprimeur à Périgueux, où il épousa, le 27 février 1661, Marie Simonnet, veuve d'Antoine Dalvy, aussi imprimeur. Il mourut le 8 novembre 1691. [10].

Parmi les 45 titres recensés dans les pages qui suivent, on relève à côté des actes officiels du pouvoir royal et des institutions locales, des pièces d'actualité relatives à des événements extraordinaires et merveilleux (n°s 2 et 3), des ouvrages scolaires à l'usage des élèves du collège des Jésuites (n°s 17, 43, 45) et surtout des ouvrages religieux : livres liturgiques à l'usage du diocèse (n°s 21, 23, 39), œuvres des évêques ou de religieux, tel l'*Estat de l'Eglise du Périgord* du P. Jean Dupuy, imprimé en 1629 (n° 8).

Louis DESGRAVES.

---

9. J. MARCHAND, *ouv. cit.*, p. 164-165.

10. A. de LA BOURABERE, *L'imprimerie et la librairie à Poitiers pendant les XVIIe et XVIIIe siècles*, dans *Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXVIII, 1904, p. 254.

1601

1. — Edit sur l'administration de la Justice. — Périgueux, Gille Degoy, 1601. In-4°.
Roumejoux, I, 247.

1608

2. — L'Espouvantable et prodigieuse vision des fantômes, au nombre de douze mille, advenue au pays d'Angoulmois et veuz par les habitans de là en grande admiration. — Paris, Heureux Blanvilain, suivant la coppie impr. à Périgueux, 1608.
Paris, B.N. (Lk². 109). — Roumejoux, I, 272.

1609

3. — Remarquable et prodigieuse vision et apparition provenant de l'air et descendant en terre en forme comme d'hommes de guerre, iusques au nombre de douze mille. Advenue en plein jour au pays d'Angoulmois. Certifié par plus de trois cent personnes de qualité. — Paris, Heureux Blanvilain, 1609. Iouxte la copie impr. à Périgueux. In-8°, 7 p.

Lille, B.M. (Fonds Godefroy, H 1272, t. V, n° 17).

1610

4. — Lettres patentes du Roy [du 4 juin 1610] par lesquelles il est enjoinct à tous ceulx qui s'estoient nagueres saisis de certaines villes et places fortes, de les remettre incontinent et sans delay en l'estat auquel elles estoient lorsqu'ils s'en sont saisis et de poser les armes, le tout à peine d'estre punis comme criminels de lèze-majesté, avec l'arrêt de la Cour de Parlement [17 juin 1610]. Périgueux, Aymard Dalvy, 1610.

Roumejoux, II, 173.

1614

5. — La Chanson de Monsieur S. Jean Baptiste faicte à l'honneur dudict sainct et se chante la vigile d'icelle feste à vespres, sur la fontaine de la Claustre. — A Périgueux, par Pierre Dalvy, s.d. (1614). Impr. sur 2 col. de 38 l. chacune.

Roumejoux, I, 121, III, 225.

1615

6. — La réponse des maire, gouverneur et pairs de la Ville de La Rochelle (19 novembre), à la lettre que M. le prince de Condé a envoyée pour M. le baron de Saint-Sever, écrite à Tartas, le 13 novembre 1615. — (S l.), pris sur la copie impr. à Bordeaux pour F. d'Alvy, marchand libraire de Périgueux, in-8° pièce.
Paris, B.N. (Lb [36]. 674 A.).

1622

7. — Brief Recueil de tout ce qui s'est faict en la Ville de Périgueux pour la solennité de la canonistion de S. Ignace et de S. Francois Xavier. — Périgueux, 1622. In-8°.
Poitiers, B.M. (6816).

1629

8. — Dupuy (Le P. Jean), Récollet. L'Estat de l'Eglise dv Périgord, depvis le christianisme... — Périgueux, Pierre et Iean Dalvy, 1629. In-4°, (4) ff., 224-242 pp.
Angoulême, B.M. — Bordeaux, B.M. (H 4226). — Grenoble, B.M. (C 1443). — Paris, B.N. (Rés. Lk². 1314). — Périgueux, B.M. (Pz. 503). — Roumejoux, I, 237.

9. — La Béraudière (François de), évêque de Périgueux. — La Confession de foy de Cyrille, patriarche de Constantinople, censurée par le R.P. en Dieu, messire François de la Béraudière, evesque de Périgueux... — Périgueux, Dalvy, 1629. In-8°, 111 p.
Roumejoux, II, 68.

10. — Proprivm sanctorvm dioecesis Petrochorensis, ad forman breviarii romani accommodatum, et R. in Christo patris D. D. Francisci Delaberavdiere Petrochorensis episcopi avctoritate editvm. — Petrochorae, apud Petrum Dalvy, 1629. In-8°, 88 p.
Roumejoux, III, 42.

11. — Poulihot (le P. Victorin), Récollet. — Traicté de la réunion de tous les François à mesme religion, auquel sont agitées les questions suivantes, à sçavoir-mon (*sic*)... — Périgueux, Pierre Dalvy, 1630. In-16, (19) ff., 484 p. et (6) ff.
Bordeaux, B.M. (T 8022). — Roumejoux, III, 31.

1633

12. — Alamay (le P. Léonard, S. J.). — Diva christiana alexandrinae lilia et rosas pro lacte et sanguine spargebat collegium burdigalense ejusdem Societatis Jesu. — Petrochorae, Petrus Dalvy, 1633. In-12.
D'après Bordeaux, B.M. (ms. 832, p. 405).

1635

13. — La Béraudière (François de), évêque de Périgueux. — *Otium episcopale*, où sont contenus, plusieurs traictez et discours faits et composez par... Messire François de La Béraudière,... — Périgueux, P. Dalvy, 1635. In-4°, 68-51-47 pp.
Paris, B.N. (D 5939/3). — Roumejoux, II, 68.

1637

14. — Statuta antiqua Fratrum Minorum Regularis observantiae provinciae Aquitaniae reformatorum, textui regulae seraphici patris nostri Francisci iuxta declarationes apostolicas accommodata, et unanimi Patrum omnium consensu ad tenorem generalium Segoviae recognitorum Barcinonensium restituta... — Petrachorae, apud Ioan. Dalvy, 1637. In-8°, 164-15-22 pp.
Bordeaux, B.M. (H 16402).

1646

15. — Le petit et grand office du très sainct et très adorable sacrement de l'autel. — Périgueux, Dalvy, 1646. In-18, 215 p.
Roumejoux, II, 316.

16. — Tableau de l'archiconfrérie du Saint Scapulaire de N.D. du Mont-Carmel, représentant son establissement, progrez, indulgences et miracles. — Périgueux, J. Dalvy, 1646. In-16.
D'après *Catalogue de livres anciens rares et curieux... provenant de la Bibliothèque de feu M. le docteur E. Galy*, Paris, A. Claudin, 1889, n° 18.

1647

17. — Caton. Catonis Disticha de moribus nomina inscripta, cum latina et gallica interpretatione. Haec editio praeter

prae edentis non solum recentem auctores Mathurini Corderii recognitionem, sed et distichorum indicem habet. — Petrochorae, apud Joannem Dalvy, 1647. In-8°, 128 p.
Bordeaux, B.M. (B 4738).

1649

18. — Ordonnances de Mgr. l'évesque de Périgueux, faictes en son premier synode tenu les 13, 14 et 15 d'avril dans son église cathédrale. — Périgueux, P. Dalvy, 1649. In-8°, 104 p.
Bordeaux, B.M. (J 4634/2). — Paris, B.N. (B 21.403, B 21.408). — Paris, B. Ste-Geneviève (D 8° 11.197 Rés. pièce 3). — *Répertoire des statuts synodaux*, n. 358. — Roumejoux, II, 318.

1650

19. — Avertissement aux confesseurs, dressé par le commandement de Mgr. l'evesque de Périgueux, pour tous les prestres de son dioceze. — Périgueux, Pierre Dalvy, 1650. In-8°, 156 p.
Périgueux, B.M. (D 11475). — Roumejoux, I, 27.

20. — Avertissement aux prédicateurs, tiré des S. S. Conciles et des Pères, principalement des instructions du grand saint Charles Boromée, par le commandement de Monseigneur Philibert de Brandon, evesque de Périgueux. — Périgueux, Pierre Dalvy, 1650. In-8°, 57 p.
Roumejoux, I, 27.

1651

21. — Rituale Petrachoricense ad Romani formam expressum, authoritate... Philiberti Brandon, Petrochoricensis episcopi. — Petrochorae, apud Petrum Dalvy, 1651. In-4°, (14) ff., 456-222-56 pp.
Bordeaux, B.M. (T 1738). — Dordogne, Arch. dép. (A 452). — Niort, B.M. (T 562). — Saintes, B.M. (8355). — Roumejoux, III, 66.

1652

22. — Forme d'estimation de la valeur des mezures du bled... — Périgueux, Dalvy, vers 1652.
Roumejoux, I, 421.

23. — Office de la Semaine Saincte, nouvellement mis en françois selon le Bréviaire et Missel Romain réformé, suivant le décret du Concile de Trente, par le Commandement de Pie V et Clément VIII. — Périgueux, Pierre Dalvy, 1652. In-8°, 352 p.
Périgueux, B.M. (Legs Saint-Martin). — Roumejoux, IV, 105.

1653

24. — Ordonnance par laquelle le duc de Candalle... prescrit que toutes les troupes qui sont sous le commandement du duc de Vendosme sortent incontinent de l'estendue de l'élection de Périgueux. — Périgueux, Dalvy (?), 1653. Placard, 43 lignes.
Roumejoux, IV, 105.

1654

25. — Amnistie accordée par Sa Majesté aux bourgeois et habitans de la ville, cité et banlieue de Périgueux, et à tous leurs adhérans de la province de Périgord. — Périgueux, Dalvy, 1654. In-4°, 8 p.
Roumejoux, I, 15.

26. — A Mgr. le duc de Candale (au sujet de l'amnistie). — Périgueux, Dalvy, 1654. In-12, 5 p.
Roumejoux, I, 15.

1658

27. — Le gaignetemps des recepvevrs qvi contiennent l'estimation des mesures des bleds, puis le prix de dix sols en augmentant sol par sol, iusques à six livres le boiceau, ensemble la liquidation d'interests puis le denier dix, iusques au denier vingt, avec la table povr sçavoir q'velle dépense on peut faire au prix de son revenu et payement des serviteurs, tant par an, mois que iournées. — A Périgvevx, chez Dalvy, 1658. In-8°, 48 p.
Périgueux, B.M. (Cartons Lapeyre, XVII). — Roumejoux, II, 3.

1661

28. — Charon (Jean). — Traité de la méthode dv sievr Dvhamel, doctevr en médecine ; tradvit de latin en françois par Jean Charon, escvyer seignevr de Sain Senac, consellier du Roy, et garde des seaux au siège présidial

de Périgvevx. — A Périgueux, par P. Dalvy, 1661. In-4° de 4 ff. limin. et 104 p.
Périgueux, B.M. (Pz. 2288). — Roumejoux, I, 123.

29. — Privilèges, franchises, libertez de la Ville, Cité, Balieüe de Périgvevx. — A Périgvevx, par Ivlien Desforges, 1661. In-8° (2) ff. et 32 p.
Roumejoux, III, 40.

1662

30. — Privilèges, franchises, libertez de la Ville, cité balieüe de Périgueux. — A Périgueux, par Julien Desforges, 1662. In-8°, 7 ff. et 32 p.
Périgueux, Soc. hist. et arch. — *Bull. du bibliophile*, 1849, p. 67, n° 57 et *Bull. Société historique du Périgord*, 1972, p. 239.

1664

31. — Pratique de l'oraison mentale, selon les règles de saint François de Sales. — Périgueux, J. Desforges, 1664. In-24.
D'après Bordeaux, B.M. (ms. 832, p. 139).

1665

32. — Déclaration dv Roy portant l'establissemen d'vn hospital général. A Périgvevx, du mois d'avril, mil six cens soixante-cinq. Avec l'arrest d'enregistremen au Parlemen de Bourdeaux, du troisième juin mil six cens soixante-cinq. Pauperes, evangelisantur : Mathei, cap. XI. — Périgvevx, Jvlien Desforges, 1665. Pet. in-fol. de 11 p.
Gironde, Arch. dép. (C 421). — Roumejoux, I, 177.

1668

33. — Dévotes Prières et Oraisons à saincte Anne, avec les sept Allegresses de N. Dame. — Périgueux, Julien Desforges, 1668. In-12.
Roumejoux, V, 18.

1671

34. — Catéchisme des pratiques de dévotion, ou Cantiques spirituels. — Périgueux, J. Desforges, 1671. In-12.
D'après Bordeaux, B.M. (ms. 832, p. 115).

1672

35. — Les Vertus de sainct François de Borgia couronnées sur le Parnasse sacré dans le Collège de Périgueux, pendant la célébrité de sa canonisation. — Périgueux, Pierre Dalvy, 1672. In-4°, 36 p.
Auch, B.M. (Ms. 61, ff. 165-182).

1677

36. — Instructions familières sur le jubilé, avec les prières qu'il faudra réciter dans chaque église. — Périgueux, Pierre Dalvy, 1677.
Roumejoux, II, 47.

1679

37. — Le Boux (Mgr. Guillaume), évêque de Périgueux. Avertissement aux confesseurs, nouvellement reveu et augmenté par le commandement de Mgr. ... Guillaume Le Boux, ..., pour servir de règle à tous les prêtres, tant séculiers que réguliers de son dioceze, pour la direction des consciences. — Périgueux, Pierre Dalvy, 1679. In-8°, 173 p.
Dordogne, Arch. dép. (A 444). — Roumejoux, I, 27.

38. — Id. Recueil des ordonnances faites en divers temps dans le diocèze de Périgueux, et renouvelées par Mgr. ... Gvillavme Le Bovx, ... — Périgueux, Pierre Dalvy, 1679. In-8°, 191 p.
Dordogne, Arch. dép. (A 455). — *Répertoire des statuts synodaux*, p. 358. Roumejoux, III, 54.

1680

39. — Rituel du diocèze de Périgueux dressé sur le Rituel romain du pape Paul V renouvelé et augmenté par Mgr... Guillaume Le Boux,... — Périgueux, Pierre Dalvy, 1680. 2 parties en 1 vol. in-4°.
Bordeaux, B.M. (D 40.186).

1685

40. — Portrait du Roy. — Périgueux, P. Dalvy, 1685.
D'après Bordeaux, B.M. (ms. 832, p. 275).

1686

41. — Robert (Pierre). Le Bourgeois distingué.
D'après Barrière, *La vie intellectuelle en Périgord, 1550-1800*, p. 16.

1700

42. — P. Dalvy. Cantiques spirituels.
Marchand, p. 165.

S.d.

43. — Cicéron. M. T. Ciceronis in L. Catilinam oratio quarta, habita in senatu. Ad usum collegiorum Societatis Jesu. — Petrocorae, apud Petrum Dalvy, s.d. In-12, 28 p.
Roumejoux, I, 132.

44. — Règles de la Compagnie des Pénitens bleus, établie sous le titre de saint Jérôme en la ville de Périgueux, et aggrégée à celle de Toulouse. — Périgueux, Pierre Dalvy, s.d. In-16, 16 p.
Roumejoux, III, 54.

45. — Virgile. Publii Virgilii Maronis Aeneidos liber II ad usum collegiorum Societatis Jesu. — Petrocorae, apud Petrum Dalvy, s.d. In-8°, 52 p.
Périgueux, B.M. (Saint-Martin). — Roumejoux, III, 43.

Sur trois cloches sarladaises

I. — Cloche de l'ancien Hôpital

Il s'agit de l'*Hôpital général*, encore appelé du Bon Pasteur. La *Continuation des Chroniques de Tarde* (édit. Valette) dit en substance que Mgr François de Salignac acheta un jardin à La Rigaudie, proche la fontaine de Boudouyssou, pour y bâtir un hôpital général. En 1662, Mgr François de Beauveau continua l'œuvre que, faute de moyens financiers, son prédécesseur n'avait pas achevée; il organisa donc des quêtes auxquelles son vicaire général et official, Pierre Gaurenne, donna 8.000 livres. L'évêque vint lui-même, en procession, pour poser la première pierre. Les travaux devaient être avancés au début du XVIIIe siècle puisque le 17 mars 1701 s'y déroula une « grande retraite » sous la conduite du R.P. Parcemalo, jésuite missionnaire.

La marquise de Gaubert avait participé grandement à la fondation de l'hôpital. On sait que son cœur, enfermé dans un reliquaire d'argent, a échappé au récent incendie de l'Hôpital de Sarlat [1]. Le nom de « Bon Pasteur » a été donné à cet hôpital dès le XVIIIe s., et dans la partie qui sert d'*asile de vieillards* subsistent des lettres peintes où l'on peut encore lire : *Bon Pasteur*.

La chapelle de l'hôpital en formait l'aile gauche, face au chemin d'accès. La cloche était accrochée dans une lucarne, au-dessus du portail principal. Lorsque, il y a quelques années, le feu ravagea l'hôpital, on descendit la cloche : elle fut déposée et oubliée sous des sacs de charbon dans un réduit ouvrant sur la cour des cuisines.

Cette cloche mesure 0,30 m de haut; son diamètre à la base est de 0,37 m. La couronne est prise dans la poutre de support à laquelle elle est fixée par des rivets. L'inscription du « vase » est la suivante : « SAINT JOACHIM PRIE POVR NOVS. PARRAIN Mre IEAQVES DE CHAPT COMPTE DE

1. Classé en 1965 parmi les monuments historiques, ce reliquaire armorié a figuré à l'exposition *Les trésors des églises de France*, sous le numéro 461, p. 253 du catalogue.

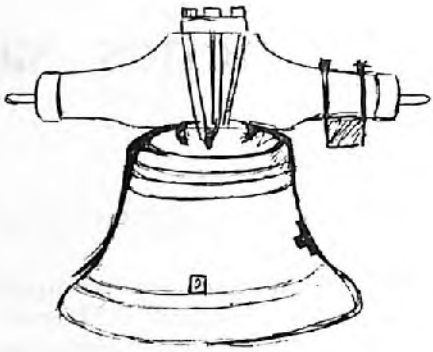

FiG. I

FiG. II

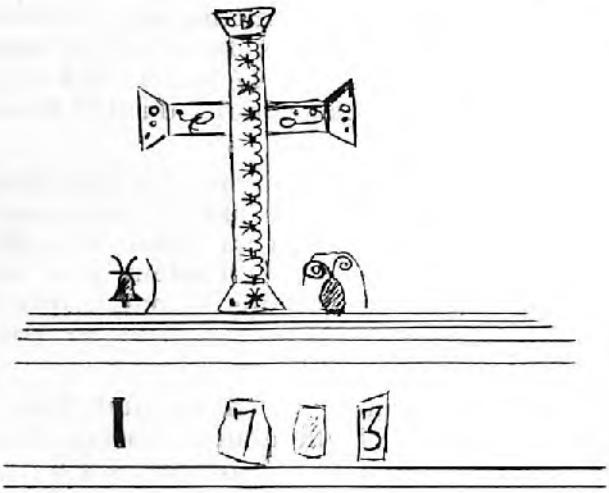

FiG. III

RASTIGNAC. MARRAINE IEANNE DE CHAPT DAME MARQVISE DE GAVBERS. » [Fig. I].

La cloche porte, comme ornements [fig. II et III], une croix ayant à sa gauche une empreinte de cloche (sans doute marque de fondeur), et à droite, un cône. Les bras de la croix sont dessinés au moyen d'une matrice ornée de trois bandes de fleurs de lis, très mutilées. Trois autres plaquettes sont ornées de croix à support triangulaire [2]. Dans le socle de la croix, situé à la « patte » de la cloche, se trouve la date 17-3. Un chiffre manque. Comment combler cette lacune ? La marquise de Gaubert offrit, en 1708, une cloche à l'église de la Villedieu de Sarlat, en 1767, elle donna aussi une cloche : « MATRINA D.D.F. CHAPT DE RASTIGNAC MARCH DE GAUBER ». Il est possible que la cloche de l'hôpital date de 1703.

Il faut encore signaler une particularité de cette cloche : la croix du « vase » n'est pas de face, comme c'est la coutume, mais placée de côté, sous la poutre de support. N'ayant pu soulever assez la cloche pour voir ses « usures de battant », je n'ai pas pu voir si la cloche avait eu besoin d'être « tournée » ; dans ce cas, la poutre de support pourrait n'être pas celle d'origine, à cause des ferrures à refaire.

Reste à découvrir le fondeur. En 1735, Vauthier, à Mussidan, signa ses cloches au moyen de croix pattées. A Limeuil-bourg et à Limeuil-Saint-Martin, Gourrel et Brenel signèrent leurs cloches d'une petite cloche. A Saint-Antoine-de-Cumond, Jean-Baptiste Martin et J.B. Bouchotte signèrent leur cloche d'une clochette. On est donc réduit à des hypothèses. En tout état de choses, la cloche doit être « protégée » et réutilisée.

II. — Cloche du « Cheminaire » ou « Dague ».

Dans leur *Exploration campanaire du Périgord* (Périgueux, 1907), Brugière et Berthelé ont signalé cette cloche, fondue en 1822 par François Bardot. Elle pèse 75 kilos, a été fondue avec le métal d'une vieille cloche appelée *La Dague*, et elle est accrochée dans le clocher de la cathédrale. Cette dénomination de « Dague » est explicitée dans le présent Bulletin (1884, p. 66, art. d'A. de Roumejoux sur *L'église Sainte-Marie de Sarlat*). Mais l'*Exploration campanaire* a négligé l'inscription de cette cloche (voir fig. IV).

En ce qui concerne le Séminaire de Sarlat, la meilleure

2. Des croix de ce type sont gravées sur les stalles de la cathédrale, au Sud du maître-autel ; elles sont accompagnées de la date, 1723.

étude sur lui est celle de F. Contassot, *Le Séminaire de Sarlat*, dans *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1955.

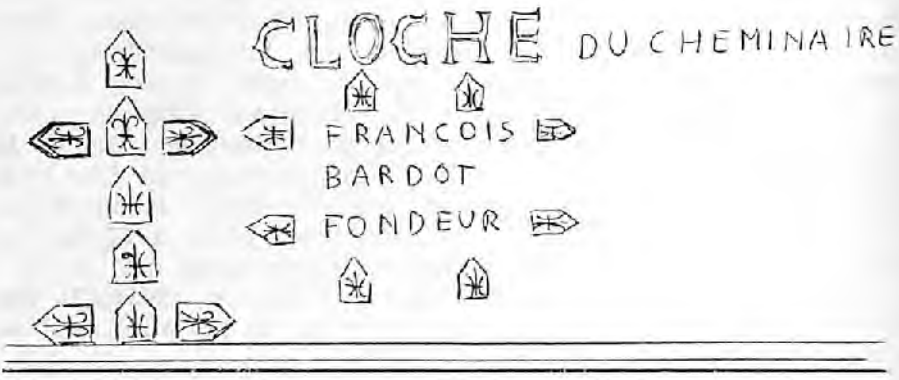

FIG. IV

III. — « Donne glas »

La légende veut que, lors de la prise de Sarlat en 1574 par les protestants, l'évêque ait organisé un baptême nocturne de cloche pour délivrer sa ville. Il était prévu que les premiers tintements seraient le signal du glas pour que les Huguenots fussent égorgés par les Sarladais.

La légende a beaucoup brodé, peut-être sur un fond de vérité. Les uns disent que la cloche « Donne glas » était au clocher de Sainte-Marie et qu'à son signal on aurait crié « Dago ! Dago ! » (fusion de la légende de « Donne glas » en 1574, avec l'histoire véridique de la vieille « Dague » en 1653). D'autres pensent que « Donne glas » était au clocher de la cathédrale. Or, la cloche de la cathédrale fut baptisée en 1531 et non en 1574 et son bronze ne porte pas (comme le dit la légende) les mots « Dago ! Dago ! », mais une prière contre l'orage tirée de la vie de sainte Agathe, et « TE DEUM LAUDAMUS », le tout en belles lettres gothiques.

D'après le poète Gabriel Cousinou, cette cloche serait le gros bourdon de la cathédrale. Or, ce dernier porte l'inscription gravée : « En 1825, Louis XVIII régnant, évêque de Périgueux, Mgr de Lostanges, M. de Cerval, sous-préfet de Sarlat..., etc... ». [3].

Bernard VACHEROT.

3. Pour cette cloche et pour celles de Sarlat (sauf celle de l'Hôpital), voir BRUGIERE et BERTHELE, *Exploration campanaire du Périgord* (Périgueux, 1907), p. 378 sq.

Eglise de Nadaillac, vue de l'Ouest.

(cliché Jean Secret).

L'EGLISE DE NADAILLAC
ET SON MOBILIER

L'église de Nadaillac est celle d'un ancien prieuré-cure à la collation de Saint-Amand-de-Coly [1]. La paroisse fut rachetée par Alain d'Albret à Antoine de Salagnac en 1360.

L'église est orientée. Sa nef barlongue (6 × 12 m), dévoûtée et suivie d'un chœur sous une coupole et d'une abside polygonale, est sous un lambris moderne [2]. Elle est accostée, au Nord, d'une chapelle du XVe siècle, voûtée d'ogives retombant sur des culots ; au Sud, d'une chapelle semblable, voûtée d'ogives retombant à pénétration sur des colonnes engagées. Cette dernière chapelle est accostée, à l'Ouest d'une chapelle moderne formant porche devant un portail du XIVe siècle, à trois voussures brisées. Les goutterots de la nef sont du XIIe siècle ; ils ont conservé certaines de leurs baies romanes.

Le chœur (milieu du XIIe siècle) est sous une coupole de 5 m 30 de diamètre. Les grands arcs sont brisés, simples pour les formerets, à rouleau pour les doubleaux. Ceux-là retombent sur des pilastres à angles vifs ; ceux-ci sur des colonnes engagées à dosserets ; les bases sont moulurées de deux tores ; les corbeilles des chapiteaux sont sculptées de feuilles plates. Des pendentifs plats permettent de passer du carré à l'octogone : un bandeau chanfreiné souligne la naissance, avec un léger retrait, de la calotte qui porte une baie au N.O., communiquant avec l'escalier du clocher qui, venant de la voûte (disparue) de la nef, tourne autour de la calotte pour déboucher au-dessus d'elle. Ce chœur est éclairé par trois baies.

L'abside pentagonale (milieu du XIIe siècle) est voûtée d'un cul-de-four. Cinq arcs d'applique plein cintre la pourtournent, retombant sur des colonnettes dont les bases sont invisibles, et dont les chapiteaux à tailloirs volumineux sont frustes. Trois baies l'éclairent, celle de l'axe ornée d'un gros boudin torique retombant sur des colonnettes à chapiteaux sculptés ; les bases sont profilées d'un cavet entre deux tores.

Les élévations extérieures sont intéressantes. La façade

1. MAUBOURGUET, *Le Périgord méridional*, II, p. 121.
2. Restauration en 1879 (Dubet, architecte), puis en 1903 (Bourgogne, architecte).

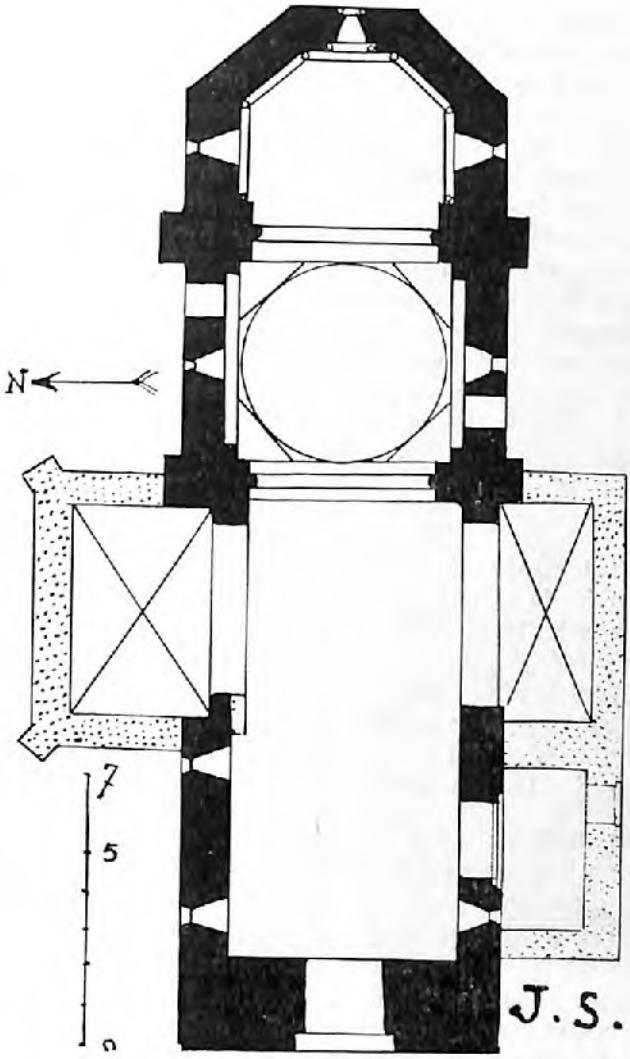

NADAILLAC

occidentale, de par l'épaisseur insolite des murs (2 m 45) révèle la disparition d'un clocher-mur ou plutôt d'un système défensif, comme ceux d'Auriac, d'Alles, de Condat, ou de Tayac; d'ailleurs, cette façade porte la trace d'un portail roman disparu, et rétabli au XVIIe siècle. Le goutterot du Sud de la nef conserve un portail latéral gothique du XIVe siècle. Les élévations du chœur ont des baies plein cintre, celle du Sud fort harmonieuses avec un boudin torique retombant sur des colonnettes, et une archivolte à torsade, formant retour. La baie axiale est semblablement ornée d'une archivolte moulurée de deux torsades formant retour. Le clocher carré s'élève au-dessus du chœur, avec de gros contreforts. L'abside polygonale a été surmontée, probablement au XIIIe siècle, d'un bahut considérable, soudé au clocher, montant au même niveau que lui et enfermant une chambre de défense. La partie haute du clocher avec une baie sur chaque face (sauf à l'Est où le mur du clocher sert de cloison avec la chambre de défense), a été remontée au XVIIe siècle.

***

Il est intéressant de noter que cette église a conservé une grande partie de son mobilier, du moins de celui qu'elle a pu posséder aux XVIIe et XVIIIe siècles. Il s'agit d'un autel à retable polychromé et doré, organisé autour d'un tabernacle sculpté d'un Christ portant une croix, et encadré d'enroulements de tiges végétales et de palmettes. Angelots agenouillés, têtes d'anges, dais couronné d'une croix complètent la décoration d'un style Louis XV un peu rustique mais non sans charme.

Un ensemble de statues du XVIIe s., en bois polychromé et doré, complètent ce mobilier. Voici un saint Pierre (H : 120), de facture classique, portant un livre de la senestre et les clefs de la dextre. Symétriquement veille un saint Denys. Ce patron de la paroisse n'est pas figuré en céphalophore, mais portant de la gauche la crosse et, de la droite, la palme du martyre. Ces deux statues sont posées sur des culs-de-lampe, eux aussi de bois polychromé, sculptés de têtes d'angelots inscrites dans leurs ailes ouvertes.

Voici encore un saint Clair (H : 75), plus académique, et d'ailleurs du XVIIIe siècle, crossé, mîtré, barbu et bénissant, rutilant dans son or et sa polychromie pour accueillir la dévotion des fidèles. (L'identification de cet évêque est indi-

Nadaillac : élévation Sud du chœur et de l'abside. (cliché Jean Secret).

Saint Denys.

Saint Clair.

quée par une inscription sur le socle, laquelle est peut-être postérieure à la statue). Reste à signaler une Vierge à l'Enfant (XVIIIe s.) en bois doré et polychromé (II : 130), d'agréable facture et dont les plis de la robe sont d'une grande élégance.

A cet ensemble s'ajoutait autrefois un très beau Christ en ivoire, donné par Madame Elisabeth à son médecin, Michel Bousquet, lequel était de Nadaillac. Revenu dans son pays d'origine, il offrit ce Christ à l'église de sa paroisse, mais beaucoup plus tard, en 1849, ce précieux objet fut vendu par le curé, pour la somme de 100 francs, dit-on, à un confrère qui lui-même en fit don à l'église de Montignac, où il est encore.

A une époque où les vols d'objets mobiliers se multiplient, où certains fidèles et même certains desservants méconnaissent la valeur du mobilier traditionnel de nos églises, il n'était sans doute pas sans intérêt de souligner la variété et la qualité de ces objets du culte que nos ancêtres ont mis tant de soin, tant d'amour (et souvent tant d'argent) à constituer !

Jean SECRET.

VARIA

Conséquences de l'hiver 1708-1709

L'hiver de 1708-1709 fut très rude ; il succédait malheureusement à une mauvaise récolte. Les blés se firent rares. Le roi, par sa déclaration du 27 avril 1709, prescrivit que chaque chef de famille signalât la quantité de grains qu'il avait en réserve, celle qu'il récoltait éventuellement et celle qu'il espérait récolter.

A Périgueux fut ouvert par le juge-mage, sieur de Montréal, un « registre contenant les déclarations des bleds de la ville et banlieue de Périgueux, que nous avons coté et paraphé suivant la déclaration de Sa Majesté du 27 avril dernier et registré en ce siège le 13 may du courant » [1]. Le juge-mage y inscrivit le premier sa déclaration personnelle.

Certains habitants y notèrent leur récolte de 1708, bien inférieure à celle des années moyennes. François Dujarric, procureur, relevait moins de six charges tous blés contre sept ; Elie du Cheyron, écuyer, vingt-neuf charges tous blés contre trente-cinq à trente-huit. Théophile Besse, conseiller, qui récoltait annuellement dix-huit à vingt charges tous blés, « a acheté n'ayant pas eu pour son entretien à cause de la disette de l'année précédente ». Quant à l'avocat Mathurin Dubreuil, il a dû acheter du grain en 1708 pour payer sa rente.

Les propriétaires se plaignaient généralement des dégâts causés par l'hiver, soit à cause des pluies fréquentes soit surtout à cause de la gelée désastreuse. Les conséquences en apparaissaient fort sombres. Certains avaient dû réensemencer leurs terres en grain de moindre qualité. Gratien Guischard, sieur de la Forest, conseiller, a « fait rompre la majeure partie (de ses grands blés) pour y faire des petits blés ». Le médecin Geoffroi Lavaux « a dû semer de nouveau de baillarge son meilleur fonds ».

Les vignes étaient perdues. Jean Eydely, procureur, déclarait que « la gelée a entièrement endommagé » celle de sa métairie de Champcevinel. Les frères de Méredieu « sont obligés de faire travailler (les leurs) en pure perte sans espérance de récolte ».

Les bois étaient perdus aussi. Ceux — et ils étaient nombreux à l'époque — dont les châtaignes étaient une part importante de la nourriture ou du revenu, se désolaient. D'autres déploraient la perte pour plusieurs années des feuilles qui permettaient de « fienter » la terre. Bernard Fargeot, avocat, écrivait qu' « il n'aura pas de feuilles pour faire de fumier, lequel fait que ses terres rapporteront beaucoup moins que l'ordinaire ».

Les prévisions étaient donc pessimistes. Le conseiller Pierre Lassaigne pensait qu'il ne recueillerait pas la moitié d'une année moyenne ; le procureur Guillaume Dalvy prévoyait encore moins ; beaucoup n'espéraient même pas récolter les semences ; Jean Fournier, marchand, s'attendait à la moitié des semences seulement.

La situation serait donc catastrophique jusqu'à la soudure de 1710 et affecterait les années suivantes. Elle l'était déjà lors des déclarations. La pauvreté était grande, à la campagne surtout. Si tous les métayers n'étaient pas

1. — Arch. dép. Dordogne, B 278.

réduits à la mendicité comme celui de Jean Jouaneau, potier d'étain, beaucoup devaient être pris en charge par leur propriétaire. Bernard Lamy, bourgeois, nourrissait ses métayers depuis le 2 mai ; Jean Montozon, sieur du Plantier, avocat, en nourrissait six à sept familles « et ainsi l'année prochaine » ; de Lassix secourait six familles ; Bernard Audebert, procureur, trois bordiers et un métayer, Jean Bareau, marchand, ses métayers et vignerons... la litanie serait trop longue.

Nourrir ses métayers en de telles circonstances peut passer pour un devoir de justice. La charité, elle aussi, trouvait à s'employer. Louis de Mèredieu, sieur de Saint-Geyrac, avocat, nourrissait un pauvre. Le juge-mage donnait aux pauvres six charges de fèves et six de maïs, toute sa récolte de ces denrées.

Avant de pouvoir aider les autres, il fallait penser à sa propre subsistance et à celle de sa famille. Or la moyenne des familles de cette époque était des familles nombreuses, sans parler de la domesticité plus abondante que de nos jours. Le médecin Etienne Lavaud déclarait quinze personnes à nourrir ; Joseph Roche, conseiller, quatorze personnes outre les domestiques ; Bernard Audebert, procureur, quatorze ; Guillaume Dalby, douze ; Pierre Garreau, onze ; Jacques Pasquet, autant ; Martial Gilles, marchand, dix ; Mathurin Dubreuil, avocat, dix sans compter les domestiques... etc...

Or les réserves étaient minces, même chez les marchands. Un grainetier « pour son commerce » avait cent boisseaux de froment et quatre cents d'avoine à Périgueux ; cent de froment et deux cents d'avoine à Brantôme, deux cents de froment à Bourdeilles. Ladeuil, dont la femme était boulangère, « achète journellement au marché du blé pour convertir en farine pour leur commerce public » ; il n'a de réserve que quarante boisseaux de farine de froment plus soixante cinq boisseaux reçus en échange de pain.

Certains habitants devaient faire cuire leur pain. De Simon, écuyer, sieur de La Gardie, « ne faisant pas cuire chez lui, a donné à son boulanger jusque au mois de juillet », le reste ayant été distribué à ses bordiers. Beaucoup déclaraient acheter journellement le pain, la farine ou le grain nécessaire.

*
* *

Ces quelques notes cursives montrent à l'évidence combien ce registre mériterait d'être étudié plus à fond. C'est un document concret et facilement chiffrable qui viendrait grossir le dossier de ces années difficiles.

On peut y trouver aussi une foule d'autres renseignements. On est frappé notamment de l'importance des récoltes en fèves, pois noirs ou gris et « nentilles ». Le maïs, blé rouge ou blé d'Espagne, est bien acclimaté depuis plus d'un demi-siècle ; le sarrazin, le seigle et le millet font encore bonne figure. On pourrait dresser une liste des métiers : quelques-uns ont disparu, d'autres comme celui des médecins ou des chirurgiens sont bien représentés. Il serait intéressant de voir comment se répartissait alors la propriété rurale dans la banlieue, quel était le pourcentage des récoltes... etc... La démographie, comme la sociologie et l'économie, trouveraient leur bien dans ce document. La simple curiosité aussi : l'archer Castaingt n'ajoute-t-il pas à la déclaration de son blé, huit boisseaux d'avoine « pour la nourriture de son cheval » ?

Louis GRILLON.

Accroissements des Archives de la Dordogne en 1972

I. — DONS.

1. — Par les Archives de la Charente: congé militaire et feuille de route pour Jallabert (an X); lettre du Dr Simon sur l'usage de l'éther (1847, impr.); imprimés électoraux (1870-1871);

2. — Par les Archives du Loiret: gages de Thibaut Dupont, chef de cent lances au pays de Périgord (1375); prise de possession de la ville de Lalinde au nom du roi par Hugues Bailly de Razac, lieutenant général (1457); confirmation de la nomination du sieur Foucaud à l'office de notaire à Auriac (1610);

3. — Par les Archives du Calvados: arrêts maintenant les protestants de Montignac en la jouissance du legs Alardin fait en faveur des pauvres (1667-1682, impr.);

4. — Par M. Esclafer: factures de Meynard et Puyrenier, négociants à Ribérac (1862-1877); cahiers de classe et imprimés électoraux (XIXe-XXe s.);

5 — Par Mme Dunoyer: titres de la famille Moysson de Lavaure et généalogie de la Marthonie (1724-1788);

6. — Par les Archives de la Corrèze: transaction pour le sieur Cabanes, de Terrasson (1652);

7. — Par un anonyme : registre des délibérations de la commune de Fouleix (1853-1873); registres des délibérations de la ville de Ribérac (1789-1792); registre des citoyens actifs de Ribérac (1791)

II. — ACHATS

Une seule acquisition est à mentionner, celle d'un cahier de minutes de Girault, notaire à Périgueux (1533).

III. — DEPOTS DES MAIRIES

Documents centenaires des communes des cantons de Belvès, Eymet, Monpazier et Sigoulès; archives de Saint-Aubin-de-Nabirat.

IV. — DEPOTS DES NOTAIRES

Un seul dépôt effectué par Me Eymerit, qui a confié aux Archives les minutes de l'étude supprimée de Saint-Alvère: notaires de Limeuil, Paunat, Saint-Alvère, Saint-Laurent-des-Bâtons et Trémolat (1710-1878).

V. — REINTEGRATIONS

1. — Par la commune de Razac-d'Eymet: délibérations du Conseil de fabrique (1857-1926); arpentement (1783);

2. — Par la commune de Sagelat: registre de catholicité de Sagelat et Montplaisant (1806-1807);

3. — Par la commune de Saint-Sulpice-d'Eymet: arpentements (XVIIIe s.);

4. — Par la commune de Belvès: papiers du district et du canton de Belvès (Révolution);

5. — Par la commune de Monestier: registre de catholicité (1793-1803).

VI. — MICROFILMS

1. — Collection de Périgord à la Bibliothèque nationale: 2 rouleaux représentant les volumes 110 et 114 de la collection;

2. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Malaveix, 1679 : 1 rouleau (Archives de la Gironde);

3. — Rapports des sous-préfets de Sarlat et Bergerac aux conseils d'arrondissement, 1834-1867: 3 rouleaux (Archives nationales);

4. — Titres de la famille de Chaignon, 1522-1668: un rouleau (archives particulières);

5. — Correspondance du subdélégué de Périgueux avec l'intendant de Bordeaux, 1759-1762: 12 rouleaux (Archives de la Gironde).

Noël BECQUART.

Une lettre de Redon

AU CITOYEN MARQUESSAC DES MILANDES

Paris, 12 prairial an 10

Après deux journées de courses faites dans Paris depuis mon arrivée, je m'empresse, mon très cher voisin, de vous donner de mes nouvelles. C'est-à-dire de mon voyage et de ce que j'ai déjà vu dans Paris. Si je voulois uniquement vous amuser, je pourrois faire comme tant d'autres, imaginer des événements qui ne me sont point arrivés, et les arranger de la manière la plus plaisante. Mais non, je vous dirai simplement que, parti de Souillac le dimanche au soir 3 prairial, je suis arrivé à Paris le 9, sur les deux heures après midi, ayant eu dans la route un fort beau temps, mais assez triste compagnie à l'exception de deux capitaines de cavalerie venant à Paris pour la garde des consuls qui, quoique montés à ce grade par les effets de la révolution, pensoient assez bien sur le régime actuel et sur le régime ancien, et jugeoient fort bien les événements de la révolution. Si j'étois bien content de ces deux compagnons de voyage, en revanche j'avois avec moi deux bien sots personnages, tous les deux marchands, l'un de soierie, qui étoit de Nimes et établi à Paris, l'autre de vin de Cahors, résidant dans cette ville et venant à Paris pour y faire fortune à l'aide du général Murat et de Bessières ; au moins, c'est de quoi il se flattoit. A ces deux personnages, j'en joindrai un troisième, espèce d'amphibie qui se disoit ancien militaire, mais que l'on soupçonnoit être un moine. Cet animal vint s'attacher à moi, et me croyant un prêtre rentré en France, il croyoit se mettre dans mon esprit en me tenant des propos de cagot, plus sot qu'il n'est possible. Ah le sot bavard ! Mais laissons tous ces imbéciles là, et arrivons à Paris. Cependant je ne puis quitter mon voyage sans vous parler des effets déplorables de la gelée que j'ai observés dans la route. Dans le Limousin surtout, les châtaigniers mais principalement les noyers étoient grillés comme si on en eût passé les branches dans un four bien chauffé ; il en étoit de même du peu de vigne que l'on y trouve. Les vignes de l'Orléanais étoient aussi bien maltraitées. J'ai entendu dire que la gelée avoit causé beaucoup de dégâts dans la Bourgogne et la Champagne ; d'où il suit que nous devons nous regarder comme très heureux en comparaison ; d'où il suit encore que nous devons bien vendre nos vins et nos noix l'année prochaine.

J'ai déjà parcouru un grand nombre de quartiers de Paris ; j'ai vu qu'on avoit fait presque partout de très grands changements, presque tous à l'avantage de la ville. Je dois excepter cependant le Palais Bourbon où s'assemblent les trois cents législateurs et qu'on a horriblement mutilé et totalement défiguré. Peut-être que tel qu'il étoit avant on le trouvoit trop beau et trop élégant pour y loger des quinze-vingt. Je ne vous parlerai pas des embellissements que l'on a faits dans divers quartiers de Paris ; une lettre n'y suffirait pas. Et puis il faut garder ce détail pour vous en entretenir à mon retour.

J'ai déjà vu un grand nombre de mes amis ; j'en ai rencontré quelques-

uns par hasard ; la surprise de nous revoir a été égale de part et d'autre, et également agréable. Nous avions l'air de gens qui se retrouvent après avoir échappé à la plus épouvantable des tempêtes. L'opinion de tout le monde sans exception sur les événements de la révolution est la même, et les regrets sur l'ancien ordre de choses sont universels dans toutes les classes des citoyens. On convient que celui qui nous gouverne aujourd'hui nous a rendu de grands services, pour lesquels, il me semble, on ne lui a pas assez de reconnaissance. Il faut convenir qu'il gouverne vertement, peut-être avec un peu trop de faste et d'ostentation. On le critique avec beaucoup de liberté, ce qui prouve que son gouvernement n'est pas trop despotique. On attribue à un personnage marquant ce propos-ci : qu'il est bien désagréable d'avoir pour maître un homme issu d'une nation dont les Romains ne vouloient pas pour esclaves. Mais ne peut-on pas dire que la jalousie fait tenir tous ces propos et cause ce mécontentement contre le gouvernement actuel. La différence que je vois entre celui-ci et l'ancien est que nos rois étoient entourés de flatteurs et que Bonaparte est environné de jaloux. Lequel vaut le mieux ?

Parmi les amis que j'ai vus, pensez bien que je n'ai pas oublié notre ami Malleville, qui m'a bien demandé de vos nouvelles, de celles de madame et de toute votre maison. Il a été charmé d'apprendre par moi que vous vous portiez tous bien. Son fils est décidément marié depuis quelques jours et il n'a tenu qu'à moi d'assister à un des repas de noces. M. Malleville vouloit m'y mener, mais j'ai refusé ; je n'étois pas assez bien costumé, et puis je n'aime pas les repas de noces. En revanche, j'ai dîné hier avec M. Malleville, son fils et sa bru et un certain Moleine de Domme établi dans ce pays-ci. M. Malleville en me présentant sa bru m'a invité à l'embrasser, ce que j'ai fait sans façon en lui appliquant un baiser sur chaque joue. Il me semble que j'entends Madame de Marquessac me demandant si cette jeune personne est jolie. Voici tout ce que je puis lui dire. C'est qu'elle est fort grande et fluette ; elle a un assez petit visage avec un nez retroussé à la grecque, les yeux fort vifs et la physionomie douce et agréable. Sa petite tête porte sur un long cou, ses bras sont fort longs, et j'imagine que ses jambes et ses cuisses le sont également. Elle est beaucoup plus grande que son mari, qui donne pour raison de ce choix que s'il en avoit choisi une aussi petite que lui, il y avoit à craindre que la race des Malleville ne fut réduite à rien.

En finissant ma lettre, je n'ai pas besoin, je pense, de chercher à vous exprimer les sentiments dont je suis pénétré pour vous, pour Madame et toute votre respectable famille. Je me flatte que vous les connoissez assez et que vous êtes bien persuadé qu'ils resteront gravés dans mon cœur jusqu'au dernier souffle de ma vie.

Redon, chez le citoyen Molleseau, professeur d'humanités au Prytanée françois, rue St-Jacques à Paris.

(Archives de la famille de Beaumont, transcription par Mme Sadouillet-Perrin).